



**SFP**  
COLLECTIVITÉS  
STRATÉGIE FINANCIÈRE PARTAGÉE  
PARTENAIRE DE VOS PERFORMANCES FINANCIÈRES

## Rapport d'orientation budgétaire du budget principal de la collectivité de CAZERES

## Sommaire

- Contexte juridique
- Contexte général :
  - L'économie mondiale
  - Zone euro
  - En France
- Projet de loi de finances pour 2022
- Rappel des éléments financiers rétrospectifs :
  - Capacité d'autofinancement brute
  - Capacité d'autofinancement nette
  - Ratio de désendettement
  - % de la CAF consacré au remboursement de la dette
- Récapitulatif progressif :
  - Section de fonctionnement
  - Section d'investissement (PPI)
- La fiscalité



## Contextualisation



## Contexte juridique du débat d'orientation budgétaire

Le vote du DOB est marqué le début de l'année budgétaire de la collectivité. Il s'agit d'une étape essentielle favorisant l'information des élus et des citoyens sur les finances de l'entité pour l'année à venir. Le débat d'orientation budgétaire répond au principe de démocratie participative et facilite les discussions sur les priorités budgétaires de la collectivité sans pour autant que ce document oblige contractuellement les élus et la structure publique.

Le Code général des collectivités territoriales impose le vote de ce DOB aux collectivités de plus de 3 500 habitants, aux EPCI et syndicats mixtes comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, aux départements et aux régions.

En l'espèce, ce vote doit avoir lieu **deux mois avant le vote du budget primitif** (exception de dix semaines pour les régions) !

Les DOB s'organisent en trois parties :

1. Les orientations budgétaires
2. Les engagements pluriannuels envisagés
3. La structuration et la gestion de la dette
4. Éventuellement, une projection sur l'évolution des dépenses de personnel et des effectifs

Depuis la loi de programmation des finances publiques 2018-2022, les collectivités soumises à l'obligation du DOB doivent faire figurer les objectifs d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et du besoin de financement de leur collectivité, pour leur budget principal et leurs budgets annexes.

Il doit être présenté aux assemblées délibérantes 5 jours avant le vote.

## Contexte mondial

Après une année 2020 de repli généralisé, le PIB mondial a retrouvé une **croissance positive en 2021**.

Les campagnes de vaccination et la mise en place de mesures exceptionnelles pour pallier aux conséquences des confinements ont permis de maintenir à un niveau stable la croissance économique mondiale.

Les Etats du monde entier ont instauré des **mesures de soutien budgétaire de grande ampleur**, engageant des milliards d'euros pour limiter l'effondrement du système économique mondial.

En 2021, la reprise économique a été différenciée selon les régions du monde :

- Les Etats Unis ont eu une politique de gestion de la crise plus souple que les autres régions du monde et notent une croissance économique exponentielle en cette « fin » de crise COVID
- L'Europe, quant à elle, maintient ses plans de soutien aux entreprises et aux particuliers. L'inflation européenne a repris, les PIB des pays membres reprennent du souffle
- La Chine a très largement dépassé son niveau de croissance d'avant crise, bien qu'il pâtie encore des conséquences

d'une année « blanche » en 2020 où le pays était quasiment à l'arrêt.

Avec les arrivées successives de plusieurs variants au COVID 19, les prix de l'énergie et des matières premières ont explosé, corrélativement aux pénuries de certains biens.

Après son retour à la normale, **la croissance du PIB devrait se stabiliser en 2022 autour de 4%**.



## Contexte européen

La croissance européenne marque un temps de retard par rapport aux Etats-Unis du fait d'une gestion plus restrictive de la crise sanitaire.

En 2021, les activités économiques majeures ont repris. Le secteur du tourisme a bénéficié d'assouplissements. Corrélativement, les activités de services ont pu rattrapé une partie de leurs pertes au second semestre 2021 (hôtellerie, restauration, activités culturelles...)

La reprise de la vie économique a supposé une reprise des investissements et grosses dépenses, des projets d'envergure : ceux-ci ont été freiné par un effet secondaire des mises à l'arrêt successives des chaînes de production, les matières premières subissent des ruptures de stock et les entreprises doivent faire face à des difficultés d'approvisionnement (bois, acier, matières premières...)

Nous assistons à une hausse exceptionnelle des prix de l'énergie : +4,1% en octobre 2021 contre +0,9% en janvier de la même année.

Les banques centrales européennes ont assuré un soutien aux pays membres pendant toute la période de la crise dure du COVID. Au vu de l'inflation économique généralisée sur la zone euro et de la reprise de la croissance du PIB, les entités bancaires ont réduit la teneur de leurs aides tout en les maintenant afin de limiter de potentiels effets boomerang.



## Contexte français

Grâce à la mobilisation de tous les acteurs économiques, la France note une reprise de ses activités depuis mai 2021. La vaccination et la mise en place des restrictions sanitaires ont permis aux divers secteurs d'activité d'éviter l'effondrement de l'économie nationale. Le PIB français a connu une nette évolution courant deuxième trimestre 2021 avec une hausse de +3%.

Les organismes nationaux prévoient un retour à la situation d'avant crise d'ici le tout début 2022. Plusieurs facteurs agissent dans cette perspective d'essor économique :

- La reprise du tourisme
- La consommation des ménages est revenu à son niveau d'avant crise : les consommateurs épargnent moins et investissent plus, notamment dans l'immobilier !
- La consommation publique
- Le commerce extérieur

Néanmoins, le gouvernement émet des réserves quant à l'émergence de nouveaux variants et aux difficultés d'approvisionnement que rencontrent certains secteurs d'activité : l'économie mondiale se porte mieux mais elle est encore fragile.

Le marché du travail français reprend sa situation d'antan : le taux de chômage est revenu à la situation d'avant-COVID. Il y a une amélioration mais ce taux reste relativement élevé. L'interruption soudaine de l'activité des entreprises impacte directement les capacités de remobilisation de la main d'œuvre.



## Contexte français

L'inflation est directement indexée, pour moitié, par la hausse des prix de l'énergie (notamment du gaz). On assiste à une hausse généralisée des prix. Pour pallier à leurs impacts sur le pouvoir d'achat des concitoyens, le président de la République a attribué à chaque français une prime à l'inflation de 100€ touchée entre décembre 2021 et février 2022.

Bien que l'inflation est plus élevée que prévu, elle n'en reste pas moins passagère. Le taux d'inflation est supérieur à celui d'avant crise.

Côté finances publiques, le déficit public a atteint son niveau d'avant crise fin 2021. Les collectivités territoriales reprennent les investissements, et conséquemment, participent à l'effort collectif de l'essor de l'économie nationale.

Cependant, deux inquiétudes persistent qu'en à la fragilité de notre économie actuelle :

- L'inflation pourrait perdurer
- Le marché du travail est moins attractif, le taux de chômage est toujours aussi important

Cela pourrait conduire à un ralentissement de la production et de la productivité des entreprises françaises.



## Contexte français

# FRANCE 2030 PLAN FRANCE 2030

30 milliards d'euros

10 objectifs pour répondre aux grands défis de notre temps

### MIEUX PRODUIRE

- 1 Faire émerger des écosystèmes industriels de petite taille (SME)
- 2 Devenir le leader de l'hydrogène vert
- 3 Développer notre industrie en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre de 35 %
- 4 Produire plus de 2 millions de véhicules électriques et hybrides d'ici 2030
- 5 Produire le 1<sup>er</sup> avion bas carbone

### MIEUX VIVRE

- 6 Travailler dans une alimentation saine, abordable et traçable
- 7 Produire 20 médicaments contre les cancers, les maladies chroniques et créer les dispositifs médicaux de demain
- 8 Placer la France en tête de la production des contenus culturels et créatifs

### MIEUX COMPRENDRE LE MONDE

- 9 Investir dans la nouvelle aventure spatiale avec notamment la production de mini-lanceurs réutilisables et de micros et minisatellites
- 10 Investir dans le champ des fonds marins pour une meilleure compréhension du vivant

Source : Service d'Information du Gouvernement

Le plan France 2030 a été dévoilé à l'occasion du projet de loi de finances pour 2022.

10 mesures et 30 milliards d'euros seront mobilisés pour rebooster l'économie française et ses acteurs, tout en gardant la ligne gouvernementale de transition écologique.

Ces objectifs touchent tous les secteurs d'activités de l'économie française.

Trois axes de développement :

1. Mieux produire
2. Mieux vivre
3. Mieux comprendre le monde

La France souhaite se positionner sur le plan mondial en termes d'innovation énergétique et écologique tant sur le plan géographique qu'économique



# Projet de loi de finances pour 2022

## La contextualisation du projet de loi de finances pour 2022

Le projet de loi de finances pour 2022 intervient à la fin d'une forte période de perturbations pour les finances publiques. Il s'agit du dernier projet de loi de finances de la Loi de programmation des finances locales 2018-2022. Il signe la fin de la période du quoi qu'il en coûte avec une situation de reprise économique engagée.

Le PIB est toujours en déficit mais devrait se résorber d'ici fin 2022. La gestion des dépenses publiques revient à la normale mais le stock de dettes de l'Etat français est conséquent, la dette n'est pas effaçable et il faudra la rembourser.

Le projet de loi de finances pour 2022 s'appuie sur deux piliers :

1. La réforme des indicateurs financiers pour placer l'approche sur le montant des charges qui pèse sur les contribuables et non le montant des recettes de ce que la collectivité peut engranger.
2. La réforme de la LOLF (loi organique relative aux lois de finances)

C'est un projet de loi de « relance et d'investissement » qui prépare les finances de l'Etat pour les quinze prochaines années à venir. Il s'agit d'un texte post-crise sanitaire qui engage la reprise de la situation économique.

## Les articles 11 et 47 : la dotation globale de fonctionnement (DGF)

L'article 11 du projet de loi de finances pour 2022 fixe deux éléments :

- Le montant de la DGF, soit 26,8 milliards d'euros, ce qui représente 51% des concours financiers de l'Etat
- Les variables d'ajustement

Depuis 2014, les concours financiers incluent dans l'encadrement des dépenses publiques.

Baisse des dotations puisque les dotations augmentaient plus vite que l'inflation

L'article 47 du PLF prévoit une évolution de 2,8% de la part péréquation de la DGF.

Le montant DGF est stable depuis 5 ans. Le calcul des dotations reste inchangé pour 2022 mais les éléments de péréquation ont été recentrés. Cela donne lieu à des perdants et des gagnants : l'augmentation des dotations de solidarité rurale et urbaine sera compensée par une baisse sur certaines autres dispositions.

## Article 41 : modification du régime de responsabilité des gestionnaires publics par ordonnance

Cet article vient supprimer le principe fondamental de responsabilité personnelle et pécuniaire du comptable public en cas d'erreur commise dans l'exercice de sa mission. Cela aboutit à un nouveau régime juridictionnel de responsabilité : seules les fautes aux **impacts financiers significatifs** seront jugées. Sont alors exclues les fautes formelles et procédurales.

Cette réforme s'inscrit dans la démarche de qualité mise en place par le gouvernement en lien avec le contrôle interne et la certification des comptes.

## L'article 47 du projet de loi de finances pour 2022 : la réforme des indicateurs financiers

La réforme des indicateurs financiers renverse complètement de l'appréciation de la richesse locale. Elle est pour l'instant temporalisée.

Le **potentiel fiscal** se transforme en un critère d'évaluation la richesse fiscale du fait du remplacement de certains éléments qui étaient bien évalués dans leur potentialité (assiette fiscale, correction faite des choix locaux) en les remplaçant par des ressources réelles (TVA effets du coefficient correcteur .....). On était sur une notion de potentialité.

On aboutit à des critères de la richesse locale mobilisée pour apprécier leur droit à péréquation.

Cette réforme révisé le calcul **l'effort fiscal** qui se transforme coefficient de mobilisation du potentiel fiscal et qui va évaluer la mobilisation de la richesse locale par la collectivité ce qui revient à évaluer le niveau de charges de la collectivité. On ne fait pas appel à l'impôt local pour le plaisir mais pour supporter un niveau de charges.

Les critères de la répartition de la DGF s'appuient sur l'évaluation de la mobilisation les charges portées par les collectivités.

La dépense publique devient un élément central d'évaluation de pilotage pour l'attribution de la DGF.

## Les mesures éminentes de ce projet de loi de finances



### Stabilité des dotations :

- Progression des concours financiers : +525 M€ par rapport à la LF pour 2021
- Dynamisme des recettes fiscales : suppression de la THRP, baisse des impôts de production
- Stabilisation de la DGF : 26,8 M€
- Augmentation de la DSU et de la DSR : +95 M€ chacune
- +10 M€ dotation de péréquation aux départements
- Collectivités d'outre-mer : rattrapage du niveau de dotations par rapport aux collectivités de Métropole. Rattrapage effectif pour 2023

### Réforme des indicateurs financiers :

- Prise en compte du montant des dotations dans le calcul des indicateurs financiers : DMTO, TLPE...
- Proposition gouvernementale : centrer l'effort fiscal sur les impôts levés par la collectivité
- Plan de relance : +500 M€ de dotations exceptionnelles à l'investissement local

### Régions et départements ?

- Régions seules contributrices ?
- DSID attribuée par les préfets de région : concerne les domaines jugés prioritaires au niveau local
- Abondement de 350 M€ de DSIL pour palier l'augmentation des prix des matières premières
- Recentralisation du financement du RSA

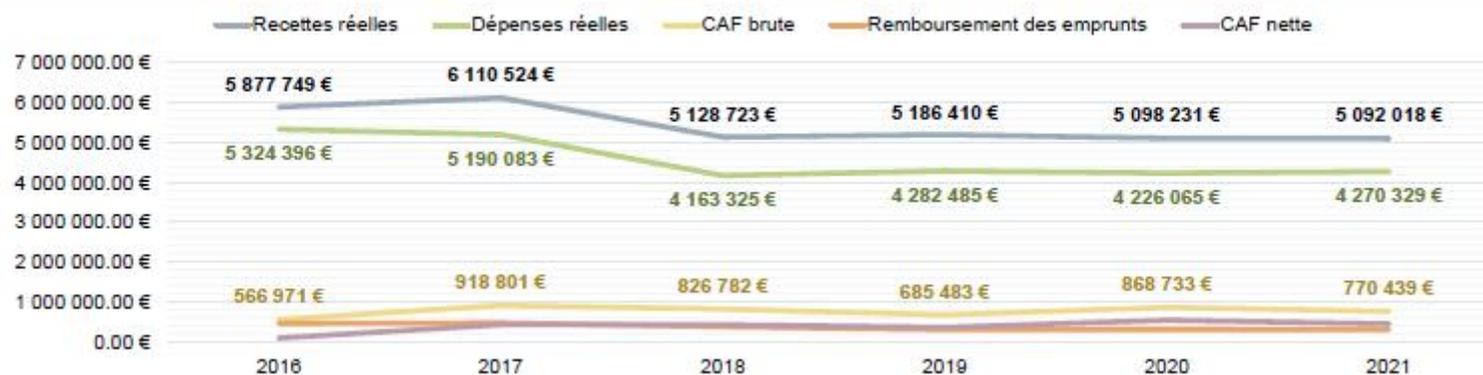


Données financières rétrospectives

## Débat d'orientation budgétaire



	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Recettes de fonctionnement	5 936 896 €	6 154 688 €	5 349 093 €	5 245 784 €	5 143 884 €	5 343 149 €
Dépenses de fonctionnement	5 733 969 €	5 589 023 €	4 884 758 €	4 916 234 €	4 683 501 €	4 918 367 €
Résultat de l'année	202 928 €	565 665 €	464 335 €	329 530 €	460 384 €	424 782 €
Capacité d'autofinancement brute	566 971 €	918 801 €	826 782 €	685 483 €	868 733 €	770 439 €
Remboursement capital emprunts	466 108 €	482 852 €	387 054 €	313 642 €	318 979 €	312 536 €
Capacité d'autofinancement nette	100 862 €	435 950 €	439 727 €	371 841 €	549 754 €	457 903 €
% remboursement CAF par la dette	82 %	53 %	47 %	46 %	37 %	41 %
Capital restant dû	4 849 490 €	4 366 638 €	3 979 584 €	4 665 942 €	4 346 963 €	4 034 426 €
Désendettement année CAF	8 ans, 7 mois	4 ans, 9 mois	4 ans, 10 mois	6 ans, 10 mois	5 ans	5 ans, 3 mois





Données financières prévisionnelles année  
2022



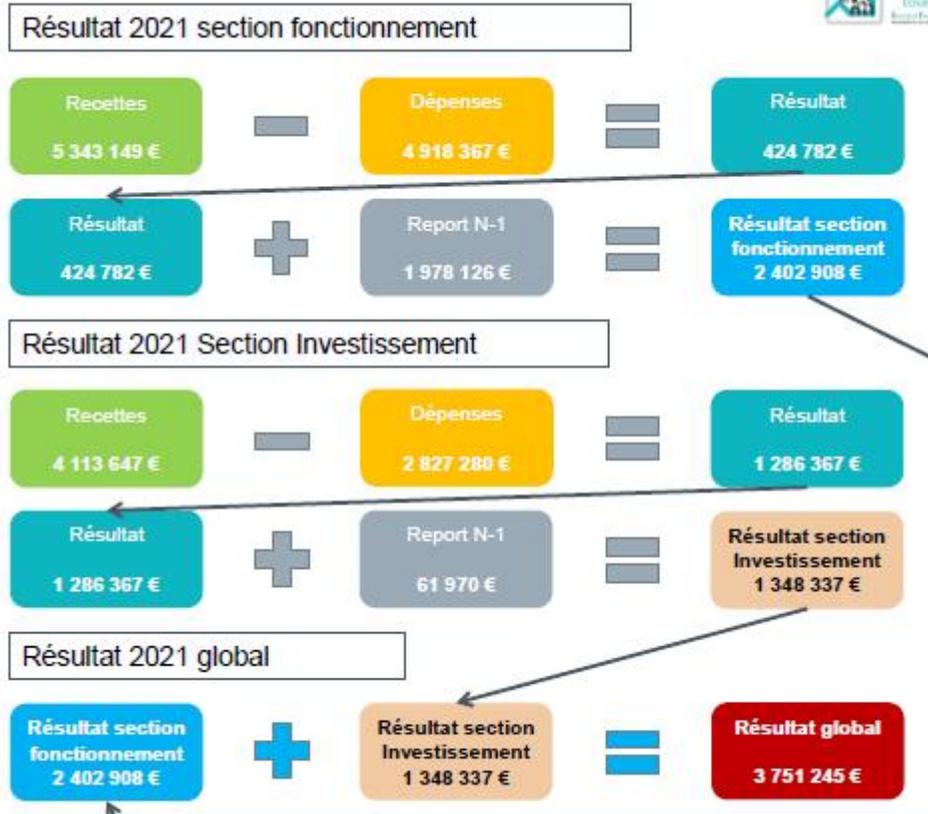
## Compte Administratif 2021 Prévisionnel

SECTION FONCTIONNEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
CHAPITRES	BP 2021	CA 2021	VARIATION BP 2021/CA 2021	CHAPITRES	BP 2021	CA 2021	VARIATION BP 2021/CA 2021		
011 Charges à caractère général	1 805 020 €	1 378 498 €	-23,74%	013 Atténuations de charges	35 000 €	102 401 €	192,58%		
012 Charges de personnel	2 414 292 €	2 333 812 €	-3,33%	70 Produits des services	238 500 €	164 163 €	-31,17%		
014 Atténuations de produits	17 764 €	6 609 €	-62,29%	73 Impôts et taxes	2 950 217 €	3 103 263 €	5,19%		
65 Autres charges de gestion courante	455 200 €	398 481 €	-12,46%	74 Dotations et participations	1 359 978 €	1 376 303 €	1,20%		
66 Charges financières	154 282 €	152 597 €	-1,09%	75 Autres produits de gestion	382 454 €	243 622 €	-36,30%		
67 Charges exceptionnelles	18 400 €	2 243 €	-87,81%	76 Produits financiers	10 €	21 €	113,00%		
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	0 €	0 €		77 Produits exceptionnels	102 084 €	102 245 €	0,16%		
022 Dépenses imprévues	316 743 €	0 €	-100,00%	78 Reprises sur provisions	0 €	0 €			
023 Virement à la section investissement	1 484 362 €	0 €	-100,00%	042 Opérations d'ordre transfert entre section	269 378 €	251 130 €	-8,77%		
042 Opérations d'ordre	649 681 €	648 038 €	-0,25%	043 Opérations d'ordre intérieur de la section	0 €	0 €			
<b>TOTAL</b>	<b>7 315 743 €</b>	<b>4 918 367 €</b>	<b>-32,77%</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5 337 617 €</b>	<b>5 343 149 €</b>	<b>0,10%</b>		
Résultat prévisionnel année 2021					Report N-1		1 978 126 €		
					TOTAL		2 402 908 €		

## Compte Administratif 2021 Prévisionnel

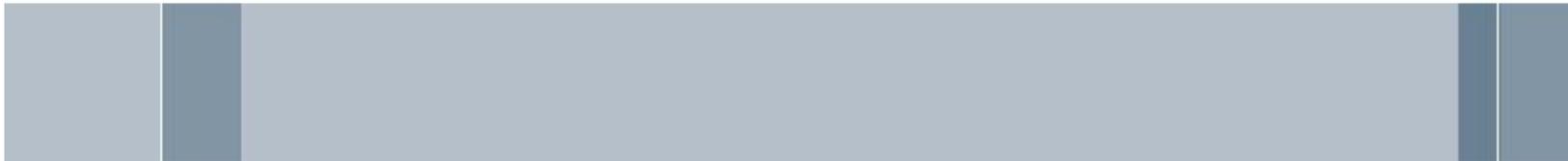
SECTION INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
CHAPITRES	BP 2021	CA 2021	VARIATION BP 2021/CA 2021	CHAPITRES	BP 2021	CA 2021	VARIATION BP 2021/CA 2021
10 Dotations, fonds divers et réserves	0 €	0 €		10 Dotations et participations	317 025 €	354 716 €	11,89%
13 Subventions d'investissement reçues	30 000 €	3 000 €	-90,00%	106 Réserves	0 €	0 €	
16 Emprunts et dettes assimilés	361 081 €	347 775 €	-3,69%	13 Subventions d'investissement	1 233 490 €	398 892 €	-67,86%
20 Immobilisations incorporelles	37 444 €	1 444 €	-96,14%	16 Emprunts et dettes assimilés	2 700 000 €	2 700 000 €	0,00%
204 Subventions d'équipement versées	0 €	0 €		165 Dépôts et cautionnement reçus	0 €	0 €	
21 Immobilisations corporelles	974 155 €	201 523 €	-79,31%	20 Immobilisations incorporelles	0 €	0 €	
22 Immobilisations reçues en affectation	0 €	0 €		204 Subventions d'équipement reçues	0 €	0 €	
23 Immobilisations en cours	4 363 462 €	1 832 878 €	-57,99%	21 Immobilisations corporelles	0 €	0 €	
26 Participations et créances rattachées	0 €	0 €		23 Immobilisations en cours	0 €	0 €	
27 Autres immobilisations financières	179 790 €	177 529 €	-1,28%	26 Participations et créances rattachées	0 €	0 €	
020 Dépenses imprévues	343 970 €	0 €	-100,00%	27 Autres immobilisations financières	0 €	0 €	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	269 376 €	251 130 €	-6,77%	024 Produits de cessions d'immobilisations	18 750 €	0 €	-100,00%
041 Opérations patrimoniales	135 744 €	12 000 €	-91,16%	021 Virement à la section de fonctionnement	1 484 362 €	0 €	-100,00%
001 Déficit d'investissement	0 €	0 €		45 Opérations pour comptes de tiers	94 000 €	0 €	-100,00%
				040 Opérations d'ordre de transfert entre section	649 681 €	648 038 €	-0,25%
				041 Opérations patrimoniales	135 744 €	12 000 €	-91,16%
<b>TOTAL</b>	<b>6 695 022 €</b>	<b>2 827 280 €</b>	<b>-57,77%</b>	<b>TOTAL</b>	<b>6 633 052 €</b>	<b>4 113 647 €</b>	<b>-37,98%</b>
Résultat prévisionnel année 2021				Report N-1		61 970 €	
				TOTAL		1 348 337 €	

Compte Administratif 2021 :  
Synthèse des résultats





## Données financières prospectives



## Eléments prospectifs : section d'investissement

- › Plan pluriannuel d'investissement
- › recettes

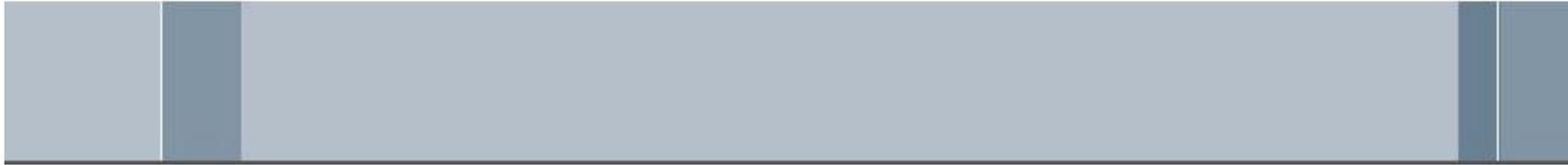
	2022	2023	2024	2025	2026
CAF brute	750 000 €	750 000 €	750 000 €	750 000 €	750 000 €
Remboursement capital de la dette	455 636 €	456 032 €	466 788 €	477 920 €	489 442 €
CAF nette	294 364 €	293 968 €	283 212 €	272 080 €	260 558 €
<i>(hors subventions, emprunts, FCTVA)</i>					
<i>correspond à l'objectif de CAF que s'est fixée la collectivité</i>					

lire la suite du DOB ci joint

## Principaux projets d'investissement 2022



## Fiscalité



## La Fiscalité

Taux 2021

Propositions de taux    Idem pour 2022

Le débat d'orientation budgétaire est à la fois un moment important non seulement de la vie de la commune d'un point de vue démocratique, mais aussi, cela permet de faire un bilan sur les années passées afin d'assurer le quotidien et préparer l'avenir.

Notre liste « Mieux Vivre à Cazères » après un long travail est en mesure de vous présenter ce DOB qui est bien évidemment le reflet de l'Audit financier dont chacun a en mémoire, les deux prévisions l'optimiste et la réaliste.

Bien évidemment, même si notre nature a toujours été optimiste, quand il s'agit d'un budget, le réalisme s'impose et nous appliquons la plus grande prudence tant à l'établissement des dépenses que des recettes.

Tout comme après la fin du premier mandat de 2014, comme l'a constaté le rapport de la Chambre Régionale des Comptes de l'époque les dépenses progressent plus vite que les recettes, et il ne faut pas être devin, pour imaginer que cela ne peut durer.

Heureusement entre temps, la commune a transféré à la communauté de communes de nombreuses compétences sans quoi, la situation serait bien pire encore.

Cette année après avoir ouvert le Gymnase du Lycée, qui est le plus gros investissement réalisé par la communauté de communes sur le territoire durant le mandat actuel, nous aurons le plaisir de voir se concrétiser la réalisation de la piste d'athlétisme du collège à hauteur d'environ 300.000 Euro.

La communauté dans le cadre de sa compétence voirie a pris en charge la réfection de la place Colbatto, pour plus de 124.722 Euro, en augmentant sa capacité de 28 à 42 places et surtout permettant d'accueillir des campings cars. Les toilettes qui étaient dans un état d'insalubrité totale, seront aussi refaites à neuf en respectant toutes les règles (PMR par ex mais aussi ravitaillement en eau et branchement électrique).

Concernant le passage à la redevance incitative, le dossier nous sera présenté en conseil municipal en avril et ensuite lors d'une réunion publique, avec les Cazériens. Notre commune est celle qui a le moins de foyers inscrits pour bénéficier de ce nouveau service.

Nous veillons par le travail et la présence des élus en commissions à suivre scrupuleusement, le travail et les réflexions menées à la communauté Cœur de Garonne, car l'esprit communautaire, est encore trop récent dans notre secteur malgré la meilleure volonté des présidents successifs (Mr Sans Capblanquet et Blanc) et n'est donc pas encore une réalité.

Nous avons accueilli en mairie Laurent Sainrau, qui est le « chargé de mission petites villes de demain », et qui a entamé un travail d'études de dossiers et de demandes de subventions dont nous avons grandement besoin. Son poste a été pris en charge à la fois par la communauté de communes et pour une partie par chacune des trois communes concernées (Martres Rieumes et Cazères) et il nous apporte une expertise et une expérience dont nous avons grand besoin.

Ainsi au vu du recensement des propriétaires des différents emplacements vides du centre-ville, que nous avons faits nous allons pouvoir entamer un vrai travail de réflexion sur l'habitat le ravalement et la valorisation de l'hyper centre, qui en a tant besoin. Après des années de passivité, nous sommes aujourd'hui intraitables, sur les logements insalubres et nous protégeons les locataires, car les conditions sont souvent d'une grande indignité, et ce sont souvent des adultes mais aussi des enfants qui y vivent.

Le Dob, 2022 au vu d'une actualité marquée par la guerre en Ukraine et les tendances inflationnistes fortes ne peut donc qu'être d'une extrême prudence d'autant que l'on se trouve confronté à des dépenses de fonctionnement particulièrement importantes ; c'est bien de dire, voire de se gargariser « on a investi des millions d'Euro », sauf que les

coûts de fonctionnement sont souvent méconnus ou sous-estimés, voire on laisse le patrimoine de la commune se détériorer.

Le meilleur exemple étant la piscine qui coute plus cher fermée qu'ouverte ! Aucun investissement fait ces dernières années n'a vraiment tenu compte des coûts de fonctionnement qui n'ont jamais été calculés : sinon l'évidence serait apparue !

Ce jeudi 31 mars a été rendu publique l'inflation sur un an soit : 4,1 % qui se répartit en Energie plus 5,5 % et Alimentation plus 7%. Enfin les prévisions de croissance sont revues à la baisse.

Notre problème en ce 31 mars fin de journée - en préparant ce DOB pour l'envoyer - est que l'État ne nous a pas encore communiqué les montants des différentes aides et dotations. Pourtant la date limite est le 31 mars.

Chacun comprendra qu'à ce DOB ne peut être joint les chiffres définitifs qui vous seront présentés le 8 et encore moins le 15 avril, surtout Que Cazères a perdu de la population.

Pour chacun des chapitres et délégations des adjoints ayant à gérer des lignes budgétaires, nous allons vous faire une présentation.

Notre présentation ne sera pas un trombinoscope des amis mais une explication de nos activités et de nos projets.

Nous éviterons de faire comme vous de classer des dossiers en indiquant l'importance, nous avons noté que dans le DOB de l'an dernier était noté « important mettre à jour le PCS », or en 10 mois vous ne l'avez pas fait, aussi nous le ferons avec l'aide de la Préfecture. Enfin suite à un courrier à Mrs le Préfet, des maires de Boussens Martres Mauran Palaminy Couladère et Cazères nous nous posons la question si dans le cadre de la GEMAPI le PCS ne peut-il-être intercommunal.

Au moment de rédiger, nous ne savons pas encore le montant des assurances pour l'ensemble des dégâts à la suite de la crue, ni celui issu de la confrontation des experts pour l'ascenseur prévu le 4 avril. Toutefois, nous devrions très vite avoir des avances pour travaux et ainsi pour la fête de Cazères avoir un ensemble : Place de Colbatto Boulodrome et parking sous les platanes et jusqu'aux jeux pour enfants remis à neuf.

Au vu de toutes ces informations et interrogations nous envisageons donc avec prudence ce budget tout en ayant présent à l'esprit qu'une DM peut aussi intervenir.

## **DOB 2022 ASSOCIATIONS**

### **Pour commencer présentation du tissu associatif de Cazères**

Le tissu associatif est un réseau structurant de la vie de la commune couvrant les domaines sportifs, culturels, artistiques, intergénérationnels et inclusifs et ainsi s'adresse d'une façon ou d'une autre à tous les citoyens. Il est donc important que la commune soutienne les associations de différentes façons :

- La communauté de communes assure par exemple les aménagements des structures sportives : foot, rugby, gymnase
- Mise à dispositions des infrastructures de la Ville de Cazères et des outils des services techniques (chaises, tables, barrière...) avec à chaque évaluation financière du travail fait.
- Soutien financier.

#### **Les liens inter-associations à l'échelle de la ville**

Les différents soutiens seront d'autant plus pourvus et renforcés dans les projets ouverts entre associations, rencontres inter-associations et dans les animations de la ville. Exemples :

- Rencontres des arts martiaux à la salle des fêtes réunissant plusieurs associations d'arts martiaux démonstrations en public, invitation d'une personnalité de ces arts
- Création d'affiches pour annoncer la fête des fleurs ou autre par Al'Kazar
- Prestation des groupes de l'école de musique en avant-première de spectacles musicaux, fête de la musique, animation de l'apéro en terrasse à tour de rôle des bars/restaurant, soirée piscine,
- Besoin d'une association en communication, appel aux compétences d'une autre association.

L'arbitrage de la commune sur ces différentes aides s'appuiera sur les règles de non-concurrence aux structures professionnelles mais au contraire d'implication et d'aides. Exemples :

- Les prestations de l'école de musique ne prendront pas la place d'un artiste musical.
- Les créations graphiques se feront sur des "petits projets" ou en intégrant la prestation d'un professionnel cadrant la prestation.

Pour renforcer, promouvoir, coordonner et harmoniser ce réseau structurant, la commune de Cazères est au plus près des associations et des bénévoles qui font tant au quotidien et sans qui rien ne serait possible.

## Soutiens aux associations

La commune est responsable des aides, issues des finances de la collectivité, qu'elle donne aux associations, aussi nous avons établi un règlement d'attribution de subventions aux associations.

### **Invitation de l' élu aux associations à L'AG**

- Les AG des associations, passages obligatoires de leurs fonctionnements sont le reflet de leurs activités et des besoins. En tant que soutien, il est important qu'un élu soit invité pour être présent aux AG.

### **Ce règlement s'appuie sur :**

- Valorisation de la vie sociale Cazérienne et sa capacité à fédérer autour de son projet, à impulser des partenariats ou à y répondre
- Avoir un fonctionnement selon les principes de la démocratie associative et développer des activités pour le bien de tous.
- Qualité de la communication et du plan de communication
- Le dépôt de cette demande de subvention nécessite la présentation d'un dossier complet
- Toute dotation supérieure à 23.000€ fera l'objet d'une convention avec la mairie

### Constitution du dossier de demande de subvention :

- Une lettre de demande de subvention motivant et décrivant le projet ;
- Le dossier CERFA 12156-05 complété et signé ;
- Le numéro SIRET et SIREN (l'inscription doit être demandée directement par courrier à la Direction Régionale de l'Insee compétente pour le département de la Haute-Garonne en joignant une copie des statuts de l'association et une copie de l'extrait paru au Journal Officiel), code APE et régime de TVA ;
- Les statuts de l'association (la première fois et en cas de modification des statuts) ;
- Un budget prévisionnel projet et action ainsi qu'un plan de financement faisant apparaître les différentes subventions sollicitées ;
- Un échéancier de réalisation ;
- Un bilan financier de l'année n et de l'année n-1, ainsi qu'un RIB (si antériorité) ;
- Le rapport d'activité de l'année n-1 (si antériorité) ;
- Attestation d'assurance à jour

Le dossier de demande de subvention déposé par mail à l' élu adjoint ([pascallablanch@mairie-cazeres.fr](mailto:pascallablanch@ mairie-cazeres.fr)) aux associations avant le 1 mars de l'année en cours. Les subventions aux associations sont présentées en Débat d'Orientation Budgétaire en Conseil Municipal d'avril et votées au Budget prévisionnel. Aussi, il est important de présenter les leviers factuels en faveur du vote. Malgré plusieurs relances un certain de dossiers complets ne nous sont pas encore parvenues.

**L'instruction du dossier peut donner lieu à un entretien avec l' élu aux associations et Monsieur le Maire. Une fois la subvention votée au budget d'avril si le dossier est complet le versement s'effectuera dans le mois qui suit.**

**Nous remercions les nombreuses associations qui ayant diminuées voire annulées tout ou partie de leurs activités en 2020 et 2021, alors que les subventions ont été maintenues ne demandaient pas tout ou partie de la subvention habituelle. Dans de nombreuses collectivités cela s'est même déjà fait l'an dernier. En effet de nombreuses associations ont sur leurs comptes en banque au moins une voire plusieurs années de fonctionnement, et le but d'une association n'est pas de placer de l'argent en banque.**

**Il est clair que nous souhaitons tous que les années Covid soient dernière nous et à la reprise de toutes les activités sera liée bien sûr le versement de subventions comme avant la Covid, nous nous y engageons. Nous savons aussi pouvoir compter sur votre esprit citoyen.**

## **Organisation des outils mis aux services des associations**

Les demandes des associations de salles, outils (barrière, chaises, tables..), disponibilités des agents de la ville doivent être faites par écrit et a minima 15 jours avant l'évènement. Ce document doit être validé par le maire ou son adjoint aux associations. Un contrat de location à titre gratuit sera co-signé entre l'association et la commune.

Les demandes d'occupation du domaine public doivent être faite auprès du maire : 15 jours avant l'évènement au plus tard.

## Communication

Chaque association a ses propres réseaux de communication, de façon à ouvrir à tous l'accès aux animations et à harmoniser les différents évènements, le service communication de la ville par Me Pérez propose de centraliser ces informations et les communiquer sur le site facebook.

Nous renforcerons cette communication par l'édition d'une newsletter mensuelle transmise par courriel et publiée sur le site de la mairie dans laquelle apparaitront tous les évènements de chacune des associations.

Cette année au vu des résultats exceptionnels du Rugby club Cazères le Fousseret nous avons décidé d'augmenter la subvention à 23.000 Euro seuil des conventions pour aider le club auprès d'autres sponsors. Les terrains de sports ayant été transférés ont ne pouvait les soutenir qu'ainsi. Quand on voit le travail de grande qualité auprès notamment des jeunes on ne peut que leur souhaiter longue vie et plein de titres. Cela fait chaud au cœur de voir le stade de Cazères rempli de spectateurs.

## **DOB 2022**

### **ENVIRONNEMENT- Le vivant à Cazères**

Les rapports scientifiques successifs témoignent année après année de l'appauvrissement des milieux naturels et du mauvais état de conservation voire de la disparition de nombreuses espèces et écosystèmes. Les espaces végétalisés pérennes sont des stockages de carbone majeur tant nécessaires à l'heure actuelle. Les services écosystémiques rendus par ces espaces verts sont majeurs au regard des enjeux de réchauffement climatique et effondrement des espèces.

**Programme "Mieux vivre à Cazères" pour engager les actions pour l'environnement à la hauteur des défis à relever pour nous et nos enfants et en même temps favoriser notre vie au quotidien par de bonnes pratiques . Ce ne sont pas des propositions futuristes ni farfelues mais réalistes. Aujourd'hui en temps de crise au moment où les ressources sont rares et chères quelles soient fossiles ou non c'est le moment de prendre impérativement un tournant dans nos façons de vivre et de travailler.**

Par ailleurs, la place de l'environnement dans les projets communaux sont de plus en plus cadrés mais aussi financés et soutenus techniquement, les enjeux environnement sont au cœur de chaque projet d'urbanisme, des bâtiments, des aménagements de voirie, de l'organisation sociale sur 17 objectifs de développements durables plus communément appelés ODD...Ils sont aussi structurants sur l'organisation d'une commune, Laurent Sainrau chef de projet "petites villes de demain" entre autres a pour mission de porter les projets transition énergétique et environnement et lever les financements de ces projets auprès de partenaires. Aussi il est fondamental que les élus s'approprient le cadre réglementaire/technique/financement, de même la pédagogie auprès des Cazériens est nécessaire.

### **Les ressources notre environnement**

1- **L'eau Fiche ODD n°6 Eau propre et assainissement**  
<https://www.ecologie.gouv.fr/protection-des-milieux-humides>  
<http://www.zones-humides.org/reglementation>

**Zones humides : St Cizy, Bord de Garonne, fontaine du Bourguet, Hourride**

**1.1 Plan national d'action en faveur des milieux humides 2014-2018**

Au-delà de leur rôle écologique, les milieux humides présentent de nombreux intérêts sociaux et économiques et jouent un rôle majeur pour l'adaptation de notre société au changement climatique. Signe de leur importance, ils sont les seuls au monde à faire l'objet d'une convention internationale spécifique, la Convention de Ramsar.

Le plan national d'action vise à permettre l'identification et la mise en œuvre d'actions concrètes, pragmatiques, permettant de préserver et restaurer les milieux humides, leurs nombreuses fonctions et les services qu'ils rendent, notamment au profit de notre cadre de vie, de nos activités et de nos emplois. Il s'agit en tout premier lieu de favoriser la mise en œuvre d'opérations sur le terrain. Ce 3e plan national souligne aussi l'engagement de l'État et de ses partenaires à intégrer la préservation de ces milieux dans l'ensemble des politiques publiques, les politiques relatives à l'eau et à la biodiversité, bien sûr, mais aussi à l'agriculture, à l'urbanisme ou à la prévention des risques naturels.

Ce plan d'action représente une contribution majeure à la mise en œuvre de la convention de Ramsar sur les milieux humides en France et de [la stratégie nationale pour la biodiversité \(SNB\)](#). Il est également une contribution concrète à la mise en œuvre de la directive-cadre sur l'eau, de la directive relative à l'évaluation et la gestion des risques d'inondations, de la directive sur les énergies renouvelables, de la directive oiseaux et de la directive habitats faune flore. Il permettra enfin de mettre en œuvre des actions du 3e [plan national santé environnement](#), qui a reconnu la thématique santé et biodiversité comme prioritaire. Prévu pour une durée de 5 ans, ce plan a vocation à fédérer les énergies de l'ensemble des acteurs de la gestion durable des milieux humides.

### **Sauvegarder les zones humides naturelles**

**Connaitre, et Préserver le vivant spontanée à la fontaine du Bourguet et en bord de Garonne.**

**Mettre en place un plan de sauvegarde du marais de St Cizy avec les autorités compétentes.**

Dob2022 : Pédagogie sur le vivant spontanée, clôture autour de l'église St Cizy, inventaire du vivant à St Cizy

- Programme en lien avec le smGALT et les écoles, fête de la nature, action ‘nettoyons la nature’ avec la comcom cœur de Garonne, soutien aux associations locales pour le développement de programmes pédagogiques visant les enfants, adolescents et adultes
- Avec l'association du patrimoine, citoyens et CAPjeunes : chantier clôture autour de l'église St Cizy, départ d'un programme de veille et revalorisation du patrimoine du marais de St Cizy
- Inventaire réalisé par les associations du territoire comme cazères éthique, citoyens et en lien avec des organismes spécialisés

Coût : fonctionnement pédagogie estimée à 3000€, investissement clôture estimée 500, inventaire non évalué

### **Economie en eau**

#### **Le point sur la législation**

➔ Utilisations autorisées : Usages domestiques extérieurs (arrosage, lavage de véhicules, nettoyage de la voie publique...), Arrosage des espaces verts (en dehors de la fréquentation du public), à l'intérieur d'un bâtiment pour l'évacuation des excréta et lavage des sols (citycat)

→ Obligatoire :

- L'eau de pluie doit être collectée à l'aval de toitures.
- écriteau « Eau non potable » accompagné d'un pictogramme explicite à tous les points suivants : entrée et sortie de vannes et des appareils, aux passages de cloisons et de murs.
- La cuve doit être fermée afin de limiter le risque de noyade et de contamination, munie d'une grille anti-moustique, être nettoyée régulièrement et doit pouvoir être vidangée.

Où placer ces cuves : 2 à la salle des fêtes, 4 aux services techniques.

Dob2022 : investissement 5 à 10 cuves à 50€ pas de coût de fonctionnement

Sanitaires  
Remplacement des sanitaires  
obsolètes très consommateurs  
d'eau et d'agents tensioactifs,

phosphore...pour leur entretien par des toilettes sèches écoresponsables sans consommation d'eau quand c'est possible.

Kazuba <https://kazuba.pro/>

OuSanisphère <https://www.batiproduits.com/fiche/fabricant/sanisphere-69638/>



Dob2022 : investissement 6 à 10000€, faible coût de fonctionnement lié au nettoyage normal de sanitaire

## 2- L'Énergie Fiche ODD n°7 - Énergie propre et d'un coût abordable

**Electricité**

Texte règlementaire : arrêté du 27/12/2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/prescriptions-techniques-controles-conformite-detailles>

<https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/mobilisation-citoyenne/refuges-lpo/actualites-refuges/guide-biodiversite-quartiers>

<https://www.ademe.fr/collectivites-secteur-public/patrimoine-communes-comment-passer-a-laction/eclairage-public-gisement-deconomies-denergie>

<https://www.fb.gouv.tr/trame-verte-et-bleue/trame-noire>

**La pollution lumineuse est issue des lumières artificielles qui impactent sur les écosystèmes et induit un fort gaspillage énergétique. Cette pollution empêche également de profiter du ciel étoilé.**

La lumière joue un rôle capital pour de nombreux êtres vivants. Chez l'homme, elle régule l'horloge biologique. Le jour, notre cerveau sécrète des hormones actives (sérotonine, adrénaline...) mais en absence de lumière, il va sécréter de la mélatonine : l'hormone du sommeil.

Destruction de nombreux insectes et donc diminution des ressources alimentaires pour les insectivores.

Perturbation de l'horloge biologique de nombreuses espèces (sommeil, reproduction...).

Création d'un stress supplémentaire pour les espèces qui fuient la lumière.

Désorientation de certaines espèces lors de leur migration nocturne.

A Cazères :

La 1<sup>er</sup> année (en 2020) d'extinction de l'éclairage public a permis l'économie de 20.000€ par an. Le coût de l'énergie augmente, et nous devons poursuivre ainsi, et nous pouvons aller plus loin :

- Les candélabres sont tellement sales que la lumière peine à traverser. Ils sont trop hauts, il y en a trop et ils éclairent le ciel ! Ils sont au milieu du rond-point éclairant davantage les arbres et l'herbe que la route alors qu'il suffit de déplacer les lampadaires. Leur nombre et leur puissance sont démesurées par rond-point (voir rond-point de l'olivier : 6 lampadaires). Les projecteurs à halogène extrêmement consommateurs d'électricité ne servent à rien pour la plupart (mairie/halle). Une uniformisation est indispensable.

Ailleurs :

- Carbone espacement des lampadaires, alternance sombre/éclairé maintenant la vigilance
- A Martres les lampadaires sont abaissés et éclairent le sol
- A Mazères sur Salat, les lampadaires sont au-dessus de la route qui doit être éclairée et non au milieu du rond-point. Les arbres peuvent pleinement prendre place et vie.
- Fousseret : candélabre moderne éclairage ciblé au sol, à très faible consommation

Mazères/Salat

Pamiers

→ Pas de lampadaires sur le rond-point



Cazères sur Garonne rond-point de l'os, de la croix de l'olivier, du centre



## Comment faire ?

1) Nous pouvons bénéficier de l'expertise du FNE (France Nature Environnement), du HGE (Haute-Garonne Environnement) et le SDEHG (Syndicat Départemental Energie Haute-Garonne) pour avoir des préconisations d'actions en faveur de diminution de pollution lumineuse et économie d'énergie.

**La Disparité pour ne pas dire plus de l'éclairage à Cazères est totale.**

2) Réaliser un inventaire : il est important de bien connaître le réseau de luminaires de la commune, puis d'analyser les besoins en éclairage des différents espaces.

3) Agir en fonction des espaces. De manière générale :

- Éviter les lampadaires de type « boule », ils éclairent le ciel.

• Diriger toujours la lumière vers le bas : L'éclairage de sécurité : équiper les projecteurs d'abat-jours pour diriger la lumière vers le sol, installer également des détecteurs de mouvement pour limiter l'éclairage permanent. Au bord des routes : pour des raisons de sécurité il faut garder une bonne visibilité des bordures de route et de la chaussée. Il est recommandé d'installer des ampoules encastrées avec un verre plat.

Supprimer plusieurs ampoules et diminuer l'éclairage nocturne excessif...

• Installer des minuteurs ou des détecteurs de mouvement.

Baisser la hauteur des luminaires quand c'est possible, espacer (éteindre) les luminaires allumés (rue Wilson, st city par exemple)

Ces études préalables et mises en œuvre peuvent bénéficier de financement de l'ADEME, les dossiers seront instruits avec l'aide de Laurent Sainrau.

Dob2022 : Nettoyage des candélabres par la régie électricité ou services techniques, étude préalable de la rénovation de l'éclairage public aux enjeux d'économie d'énergie et environnementaux financé par l'ADEME, soutien HGE et FNE, Économie d'énergie à court terme : extinction nocturne 0h 30 à 6h (hiver) et 0h30 à 5h (été), discontinuité avec suppression en alternance de l'éclairage, remplacement des ampoules en panne par des faibles énergies. Installer des minuteurs ou détecteurs de mouvements

Article de la [loi n°2016-1087 du 8 août 2016-art.172](#) :

***“Les allées d’arbres et alignements d’arbres qui bordent les voies de communication constituent un patrimoine culturel et une source d’aménités, en plus de leur rôle pour la préservation de la biodiversité et, à ce titre, font l’objet d’une protection spécifique. Ils sont protégés, appelant ainsi une conservation, à savoir leur maintien et leur renouvellement, et une mise en valeur spécifique.***

*Le fait d’abattre, de porter atteinte à l’arbre, de compromettre la conservation ou de modifier radicalement l’aspect d’un ou de plusieurs arbres d’une allée ou d’un alignement d’arbres est interdit, **sauf** lorsqu’il est démontré que l’état sanitaire ou mécanique des arbres présente un danger pour la sécurité des personnes et des biens ou un danger sanitaire pour les autres arbres ou bien lorsque l’esthétique de la composition ne peut plus être assurée et que la préservation de la biodiversité peut être obtenue par d’autres mesures.*

**Des dérogations peuvent être accordées par l’autorité administrative compétente pour les besoins de projets de construction et la jurisprudence a indiqué son utilisation.**

Cette loi rend donc l’abattage d’alignements d’arbres illégal. Proposition de la Charte Arbre “Mieux vivre à Cazères” : en annexe 1

Dans la continuité des plantations réalisées en automne 2021 :

- Verger communal à la salle des fêtes
- Plantation d’une haie le long des terrains de rugby
- Plantation des arbres à l’école des Capucins

Le programme de plantation d'arbres et espaces végétalisés se poursuit et s'intègre dans une gestion durable du patrimoine vert harmonisé pour le bien être de chacun. De même une étude sur environ 250 arbres sera effectuée par des sociétés spécialisée pour connaître leur état

### **1- Arbres Fiche ODD n°13 lutte contre les changements climatiques**

#### **Soin et entretien du patrimoine arbres de Cazères**

- Établir les besoins en soins : En liaison avec les services techniques, soins des 222 arbres de la commune dont les résineux (chenilles processionnaires), platanes soins à apporter.
- Faire le planning de l'arrosage des jeunes arbres plantés : Capucins fruitiers et cour, fruitiers Salle des fêtes, Jardins Garonne, Maison Garonne, arbres enclos  
Installation de cuve à eau à la salle des fêtes

Dob2022 : formation services techniques, prestataire conseil et soins ?

#### **Plantation d'arbres et renaturation des sols**

La loi "Climat et résilience" du 22 août 2021 inscrit la lutte contre l'artificialisation des sols dans les grands objectifs de l'urbanisme, cette loi porte sur la lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets.

Pour répondre à cette loi, le dé-bitumage et donc la renaturation des sols est importante en milieu urbain :

- Retirer le bitume autour des arbres : place de l'enclos 35 arbres, place Barbusse 7 arbres, place Clément Ader 5, place petit Nice 2 arbres

Paris	Toulouse	Pamiers
-------	----------	---------



### Pamiers



Installation de banc autour des arbres pour créer des espaces ombragés de convivialité : fabrication en planches de palettes par Recobrada

Cazères Place de l'enclos  
lorsque les débroussailleuses ne passent pas



- Enlever le bitume et planter des arbres : city parc, maoupéou, parking cimetière, parking piscine, parking de la gare, parking des Capucins, collège, ronds-points St Cizy, av Palaminy
- Végétalisation de murs : mur de la place des boulistes, mur du parking des Capucins ou haie champêtre
- Compensation de l'abattage des arbres 3 pour un de 2 à 3 m de hauteur à planter dans la continuité du corridor vert : à Cazères du Ramier/bord de Garonne/Jardin Garonne, Labrioulette etc

Dob2022 : services techniques, entreprise BTP et achat d'arbres, bancs Recobrada  
Financement études préalables par l'appel à projet "plans de paysage"  
Estimation investissement : 15.000€

## Pédagogie :

**Autant que possible associer les Cazériens aux plantations et à leurs entretiens.**

- ‘‘Une naissance plantation d’un Arbre’’ :
- Marquer un évènement par une plantation
  - Les rosiers de la mémoire pour la commémoration de la fin de la guerre d’Algérie.
  - La plantation de l’arbre de la liberté pour un 8 mai (un peu tard dans la saison) ou pour le 11 novembre pour reprendre une ancienne tradition.
  - Un nouveau chantier 1 arbre
- Sapin de Noël : Merci à Recobrada pour le sapin en bois flotté de Garonne posé place de la mairie à la Noël. De plus en plus de citoyens s’insurgent de l’abattage de millions de sapins pour 10 jours dans le salon alors que les urgences climatiques sont criées de partout pour lesquelles les arbres sont un facteur important de résilience. Aussi, dès septembre, un programme avec les écoles et les structures publiques (mairie, médiathèque) sera engagé pour trouver une alternative au sapin coupé : soit un plan de plantation de sapins en pot, soit une création de Noël portant leur décoration.

## **2- Permis de végétaliser ODD11 Villes et communauté durable**

Lancé en juin 2015, le permis de végétaliser permet d’embellir sa ville, son quartier et d’améliorer son cadre de vie depuis 7 ans.

Chaque citoyen majeur peut demander une autorisation, cependant selon la demande il peut être demandé de constituer le projet en groupe : associations, conseils de quartiers... Les demandes collectives doivent être faites par un porteur du projet.

Sur le trottoir ou une place, le permis de végétaliser concerne seulement l’espace public.

Il peut concerner une placette, le pied des arbres, en pleine terre après retrait du bitume ou des jardinières au sol. Le demandeur, prend à sa charge l’aménagement, la plantation, l’arrosage, l’entretien régulier, le nettoyage et l’affichage autorisé.

Il est interdit d’utiliser le plastique seulement des bordures, du coffrage, des contenants...

Le demandeur adhère à la charge de végétalisation de l’espace public déposé et validé en mairie : il s’engage à utiliser des plantes locales et mellifères favorisant la biodiversité et il ne doit pas utiliser de pesticides.

*Les espaces verts existant ne sont pas concernés par le projet. Le projet doit garantir l'accessibilité et la fluidité de TOUS les usagers.*

**Le permis de végétaliser :** <https://www.monpetitcoinvert.com/blog/le-permis-de-vegetaliser-en-ville/>

**‘De nombreuses villes permettent aujourd’hui à leurs habitants de rendre les villes plus vertes en contribuant ainsi à la biodiversité et l’embellissement des espaces publics. A titre d’exemple, on pourra citer Paris, Lille, Marseille, Bordeaux, Montpellier, Reims,... mais bien d’autres encore !’**

Dob2022 : services administratifs

Financement à 25% de jardinières fabriquées en matériaux recyclés par Recobrada à la vente aux Cazériens pour l’accompagnement à cette participation citoyenne avec logo de la ville de Recobrada et de l’action ‘’embellir sa ville’’

Coût estimé : 500 à 1000€ Financement études préalables par l’appel à projet ‘’plans de paysage’’

Fort de l’expérience 2021 de revalorisation du fleurissement de la ville au service des Cazériens avec libre-service des plantes d’été retirées pour faire place aux plantes d’hiver par les services techniques, cette opération sera reconduite.

### **3- Fleurissement de la ville Fiche ODD n°11 Villes et communauté durable**

Faire des économies et protéger la nature animent nos choix sont les choix fait par la commune dans ses actions et lors du travail des services techniques. Prévoir un fleurissement de massifs pérennes, mellières et peu nécessieux en eau : thym, romarin, lavandes, bruyère, iris, lierre, acanthe ... selon exposition. Limiter à minima les tontes en favorisant les prairies fleuries en plus d’embellir, elles seront aussi source de nourriture et refuge aux insectes et oiseaux vers une meilleure gestion de la biodiversité urbaine et une économie du coût main d’œuvre et carburant. Tonte tardive après la fête des fleurs de Cazères.

Porter un autre regard sur les massifs urbains qu’en coupe régressive cubique : formation agents espaces verts des services techniques.



Voir ce qu'il se fait ailleurs ? Et à Cazères se fut brièvement le cas pendant le confinement 2020 (photos ci-dessous)

**Bordures de trottoirs**



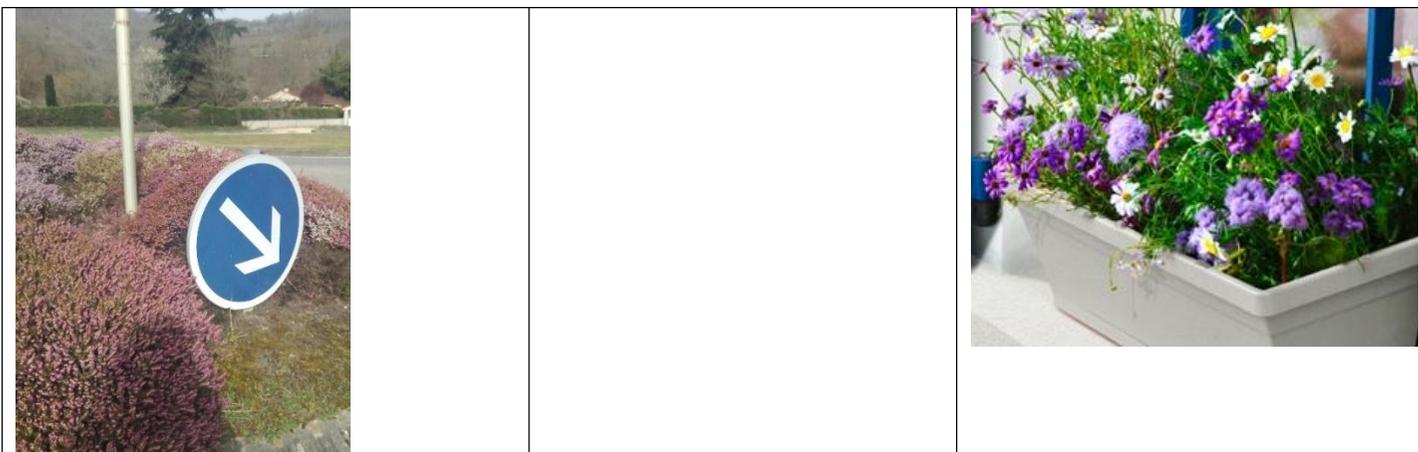
**Prairie de l'école Croix Olivier**



**Promenade Campet coquelicots**



<p><b>Jardin public prairie de fleurs trèfles</b></p> 	<p><b>Supermarché</b></p> 	
<p><b>Massifs pérennes</b></p> 	<p><b>Puy l'évêque</b></p> 	
<p><b>Chalabre</b></p> 	<p><b>Rieux Volvestre</b></p> 	<p><b>La Ménitré</b></p> 
<p>Soueix</p>		<p>Jardinières en fleurs naturelles</p>



Dob2022 : services techniques, formation des agents de la ville à la gestion pérenne et biodiversité

Financement études préalables par l'appel à projet 'plans de paysage'

#### **4- Voirie et Végétaux Fiche ODD n°13 lutte contre les changements climatiques**

L'**artificialisation** est définie comme l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un **sol**, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage. La renaturation d'un sol est donc de rendre ses fonctions écologiques : perméabilité et fonctions biologiques (du sous-sol microbien, animal et champignons, du végétal et animal terrestre), respect du vivant spontané.

Cadre réglementaire : LOI n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets

Toulouse Jardinière ‘‘mauvaises herbes’’



Toulouse



Cahors



Plérin



Martignas



On observe dans ces exemples que les végétaux sont intégrés à l’espace urbain. De même, nous évoluerons vers une meilleure gestion de ces couverts végétaux gratuits, spontanés, esthétiques et riches en biodiversité, comme nous avons pu l’observer lors du confinement 2020 et dès l’arrivée du printemps, c’est un nouveau mode de jardinage de l’espace urbain consistant à retirer les plantes fanées au fil de l’année et contenir dans une certaine mesure l’expansion végétale.

Marguerites

Assortiment de trèfles

Rue Galliéni



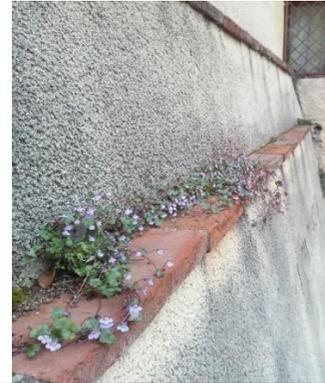
Sinon ailleurs  
Rue Galliéni



Violettes



Ruines de Rome



Cependant, on a plus pratiqué les trottoirs décapés



Pendant trop longtemps, la politique voirie des villes, Cazères exemple type, a consisté à détruire le vivant spontané urbain alors que pour l'anecdote, ce végétal spontané est composé de presque tous des médicinales ayant été de grand recours jusqu'en à peine 1939 et ce depuis la nuit des temps.



Une pâquerette, un pissenlit, une violette, un coquelicot, et toute autre plante qui courageusement prend vie et fleurit dans un environnement aussi précaire qu'une infructuosité de trottoir et gratuitement, devraient être littéralement respectés. Aussi par sensibilité aux témoignages de la vie et la beauté des quelques fleurs sur les trottoirs qui embellissent une ville, certains optent pour un traité de paix.

Alors comment faire ?

Option 1 : On ne change rien au modèle des années 80, trottoirs minéraux inertes dans la grisaille, sauf que ceux qui veulent des trottoirs fleuris et vivants seront mécontents

Option 2 : On change tout pour des trottoirs fleuris et vivants sauf que ceux qui veulent un trottoir minéral seront mécontents

Option 3 : On laisse le choix à chacun et ouvre la voie de la tolérance. Du même type que "pas de pub", par un autocollant (ou autre) sur la boîte à lettre indiquant que ce trottoir est entretenu par l'habitant, ceux qui veulent un trottoir minéral auront leur trottoir minéral, ceux qui veulent un trottoir vivant et fleuri auront un trottoir vivant et fleuri. Pour ceux qui ne mettent pas d'autocollant, les agents communaux entretiendront le trottoir dans une sorte de compromis laissant coquelicot, violettes, ruine de Rome, pâquerettes et autres fleurs urbaines à identifier et en arrachant les salades, séneçons...

Par cette option 3, la satisfaction est supérieure pour les 2 visions des trottoirs mais aussi pour les agents qui auront moins de travail répétitif et sans exaltation mais plutôt un travail créatif de jardinier des rues.

L'option 3 est un changement qui s'accompagnera de pédagogie et communication : comment s'y sont pris les autres communes ?

### **Faire connaître ces végétaux urbains spontanés :**

<https://www.courrierinternational.com/article/environnement-des-botanistes-rebelles-armes-de-craies-rehabilitent-les-mauvaises-herbes>

"Elles poussent sur les trottoirs, le long des murs, dans les caniveaux et entre toutes les "brèches urbaines". Souvent appelées "mauvaises herbes", les plantes sauvages ont la vie dure dans les villes.



Toulouse : <https://www.youtube.com/watch?v=psKTl47QmdM>

“De mystérieuses inscriptions à la craie sont apparues dans les rues de Toulouse. On les doit à ce botaniste. Son but : mettre en lumière les plantes sauvages qui poussent au milieu du bitume.”

Lourdes : Dans le cadre de ses actions menées en faveur de la transition écologique, la ville de Lourdes, accompagnée par le CPIE Bigorre-Pyrénées, organise un concours photographique à but non lucratif, du vendredi 1er octobre au dimanche 31 octobre 2021, sur le thème « La biodiversité en ville ». Ce concours photo est gratuit. Il est ouvert à tous les publics, de tous âges et de tous pays, personne physique ou morale (une association, un groupe, une classe ou un centre de loisirs par exemple).

### **J'entretiens mon trottoir**



Voici un exemple de chartes citoyen avec le logo sur la boîte à lettre auquel on peut ajouter le logo de la ville

### Conclusion

Les souillures humaines : urine, papiers, mégots, plastiques...et en bien plus petite quantité les déjections canines (elles sont biodégradables) présents sur les trottoirs ne sont pas à confondre avec les végétaux. Tenir propre de ces souillures les trottoirs sera une autre réflexion et d'autres actions.

“Mieux vivre à Cazères” dans la tolérance, les manifestations et la beauté naturelle du vivant, ce sera aussi sur les trottoirs.

Dob2022 : services techniques et services administratif, l'option 3 est la moins couteuse, elle nécessite une formation des agents et une politique commune cohérente et consolidée de pédagogie.

Financement études préalables par l'appel à projet “plans de paysage”

## **5- Les animaux urbains**

### **Les insectes**

Certaines espèces protégées sont recensées sur notre territoire comme la libellule : . Son lieu de vie doit être identifié et conservé bord de Garonne.

Des Hôtels à insectes sont les bienvenues sur Cazères, ils participeront à la pollinisation des fruitiers des Capucins, des jardins de Cazères et des cultures des agriculteurs

Dob2022 : installation d'hôtel à insectes au verger communal fabriqué par Cap jeunes ou recobrada  
Investissement 100€

### **Poissons, Amphibiens et lézards**

- Aménagement du bassin du jardin public en bassin d'eau accueillant poissons rouges, plantes aquatiques, éventuellement grenouilles et insectes. Les poissons et amphibiens sont fort consommateurs de larves de moustiques tout en assurant l'abreuvement du vivant urbain (insectes pollinisateurs, oiseaux et écureuils)
- Aménagement d'une mare aux jardins familiaux

Dob2022 : coût investissement de l'installation estimé 1000€ et coût de fonctionnement par les services techniques qui dépendra du respect du bassin

Financement études préalables par l'appel à projet "plans de paysage"

### **Les oiseaux**

Cazères est classée Natura 2000 oiseaux, ce qui concerne les oiseaux d'eau, les migrateurs et les nocturnes.

Ce classement implique une étude d'aménagement du ramier et des bords de Garonne pour s'assurer que les oiseaux d'eau puissent vivre dans l'intégralité de leurs besoins : nidification et nourriture. Le smGalt est ressource pour nous faire cette étude.

Les oiseaux urbains pigeons, tourterelles, étourneaux sansonnet, moineaux, mésanges, rouges gorges, pies, merles... et surtout choucas hirondelles et martinets espèces protégées ont leurs places et leurs nécessités en ville, aussi nous avons à recenser les espèces protégées et s'assurer qu'aucune nuisance ne les touche et assurer l'accueil des autres. Certes, certains sont source de nuisance par des saletés d'autres par l'impact porté aux espèces protégées.

La LPO et collectif de citoyens sont ressources en conseil d'aménagements et soins pour ces oiseaux, les actions à mettre en œuvre seront construites avec ces professionnels.

#### Programme recensement des hirondelles avec la LPO

Dob2022 : chantier Cap jeunes, fourniture des matériaux, adhésion et conseils techniques LPO  
coût : investissement sur les nichoirs et faible coût de fonctionnement  
Financement études préalables par l'appel à projet "plans de paysage"

#### **Les nocturnes**

Chouettes et hiboux sont des espèces protégées, nécessaires en ville comme prédateurs de rongeurs et aussi d'oiseaux, ils régulent ainsi les populations d'espèces en grand nombre comme les étourneaux. Ils nichent dans le creux d'arbres mais surtout dans les toits de maisons abandonnées. Ils sont délogés comme chauve-souris et autres animaux dès que l'on rénove ou obture ces accès, aussi est-il nécessaire de recenser ces nocturnes et leur assurer un lieu de vie sécurisé.

Il est nécessaire d'éteindre l'éclairage public la nuit.

La LPO et collectif de citoyens sont ressources en conseil d'aménagements et soins pour ces oiseaux, les actions à mettre en œuvre seront construites avec ces professionnels.

Dob2022 : chantier Cap jeunes, fourniture des matériaux, adhésion et conseils techniques LPO  
coût : investissement sur les nichoirs et faible coût de fonctionnement  
Financement études préalables par l'appel à projet "plans de paysage"

#### **Les pigeons**

De nombreuses mairies installent un pigeonnier contraceptif de façon à réguler la population des pigeons pour répondre aux problèmes de fientes.



Pigeonnier contraceptif

- Fabrication, installation du pigeonnier, installation des pigeons: 15000€

La fabrication du pigeonnier ancré avec pieux autovissant

La capture en volière (voir dossier technique) de 210 pigeons (minimum au niveau de l'hourride/pharmacie), ces pigeons sont vermifugés, bagués et nourris pour être au calme lorsqu'ils seront placés 15 à 21 jours plus tard en pigeonnier.

L'installation en pigeonnier est suivie plusieurs fois par semaine pour vérifier les couples.

- suivi et entretien du pigeonnier contraceptif: 3600 €/an

Tous les 15 jours: Nettoyage fientes du pigeonnier, apport de nourriture (grains, minéraux, vermifuge et autre pour assurer leur bonne santé et éviter les zoonoses), clochage des oeufs de façon modérée et selon une expertise qui permet de limiter la population des pigeons sans qu'ils aient envie d'aller ailleurs

Les années qui suivent, il faudrait former les services techniques à l'entretien du pigeonnier de cette façon.

Dob2022 : investissement entreprise Pigeon contrôle 15000 € et fonctionnement 3600€
---

**Les chauve-souris et hérissons**

Elles sont protégées, nécessaires en ville comme prédateurs d'insectes et en particulier de moustiques.

Il est nécessaire d'éteindre l'éclairage public la nuit.

La LPO et collectif de citoyens sont ressources en conseil d'aménagements et soins pour ces oiseaux, les actions à mettre en œuvre seront construites avec ces professionnels.

Dob2022 : Investissement Recobrada 10 à 15 abris 200 à 300€

### Les chiens

Objectif : ne plus voir de crottes chiens dans les rues et réduire le passage des laveuses dans les rues. Les laveuses coûtent cher en investissement et en fonctionnement (amortissement de l'engin, fonctionnement à 20l/100km de gazoil et temps d'intervention des agents), aussi à réduisant le nombre d'intervention de ces laveuses, le coût des installations des canisettes sera amorti.

Objectif	Où	Quoi ?
Canisettes	Bas ascenseur, Hourride (panneaux "poissons), promenade Campet à chaque bout, sous médiathèque, sous Pharmacie de la halle, cloitre, place Jules ferry, place du commerce au pied d'un platane....	

Pôches totalement biodégradables	Plutôt que des distributeurs de pôches qui sont régulièrement détruits ou mal tirés, distribuer en mairie des lots de pôches aux propriétaires de chiens	
Pelles à caca	Création textile Recobrada avec pelles ou sac à caca	
Eduquer	Chenil Capucine : organisation d'atelier d'éducation du chien au canisette	

Dob2022 : Services techniques pour faire les canisettes,  
Coût de fonctionnement : pôches ou pelles à caca Recobrada

### Les chats

L'association "chats libres de Cazères" assure une implication bénévole remarquable pour le bien-être et santé des chats libres, ces bénévoles visent également la régulation de leur population par les captures pour les identifier et stériliser avant de les relâcher. Ces soins nécessitent des moyens : la subvention communale contribue partiellement aux frais de nourritures et vétérinaires, fédérer les bénévoles et besoin de lieux sécurisés pour apporter ces soins aux chats. Aussi la commune attribue un domaine communal sécurisé et tenu propre pour nourrir et capturer les chats.

Dob2022 : subvention association "chats libre de Cazères"

## Les moutons

Ecopaturage du Ramier par convention avec Utopons qui place les moutons au ramier du printemps à mi automne : limite les travaux de tondeuse des services techniques et permet de mieux respecter les cycles végétaux.

Dob2022 : convention association Utopons 700€

Lors de la fête nationale de la nature, Cazères candidate à cette manifestation en lien avec la fête du vélo de façon à faire vivre toutes les dynamiques en faveur de la transition énergétique et de l'environnement.

## Les Cazériens dans un milieu de vie ressourçant

### 1- Jardins familiaux Consommation et productions responsables

Les jardins familiaux de Cazères sont créés non seulement dans une démarche d'écocitoyenneté et de respect de l'environnement afin de devenir un nouveau lieu de rencontres et d'échanges autour d'un coin de terre pour jardiner dans le respect de la nature, avec des engrais naturels avec composteurs individuels et sans pesticides mais encore afin que les services techniques de Cazères collectent et réduisent en broyat les déchets verts des personnes de plus de 75 ans qui rencontrent des difficultés pour les apporter à la déchetterie, ce qui permettra de fournir un précieux complément de matières organiques aux jardins familiaux.

Ces jardins visent donc plusieurs objectifs :

- **Santé** : les activités en plein air et le contact à la terre ressourcent la vitalité de chacun. La qualité des légumes frais est bien plus nourrissante en nutriments vitaux que ceux de la grande distribution.
- **Environnementaux** : jardinage sans pesticides d'une part, et d'autre part l'objectif est de revaloriser les matières organiques de cuisine dans les composteurs individuels de chaque jardin jusqu'à alors jetées et couteuses.
- **Economiques** : l'autonomie alimentaire est une source de satisfaction et d'économie notable.

- **Sociaux** : le regroupement des jardins autour d'unités communes favorisent les rencontres et les échanges d'expérience. Des ateliers seront animés autour des pratiques de jardinage et de découvertes de la biodiversité. Les jardins seront l'école de la vie et un terrain de découverte fabuleux pour les enfants et de fait enrichiront les liens intergénérationnels.  
En engageant l'équipe des ateliers bois de Recobrada dans la réalisation des cabanons, composteurs, bacs de culture et clôture, ces jardins soutiennent l'insertion et la cohésion sociale.

Les jardins familiaux de Cazères se composent de 25 jardins familiaux en 3 modules d'une surface unitaire d'environ 100 m<sup>2</sup>. Chaque jardin peut être divisé au maximum en 2. Chaque module dispose d'une partie commune.

Ces 25 jardins sont sur une parcelle de la commune de plus d'un hectare achetée il y a 8 ans, la moitié de cette parcelle fait l'objet de ce projet, l'autre partie sera aménagée dans une 2<sup>ème</sup> phase selon les attentes, les besoins et des nouveaux projets ciblant tous ces mêmes objectifs

2022 : chantier collectif pour monter les pergolas de la partie commune, Coin enfant avec des cabanes vivantes, jeux, coin pour discuter et suivre des animations, animations sur les techniques de maraichage, compostage, plantation de fruitiers, plantation de prairies fleuries, aménagement d'une zone humide

Dob2022 : investissement : 17000€ recobrada et BTP
--

## **2- Lieux de rencontre et convivialité Fiche ODD n° 11 villes et communauté durable**

### **Création de lieux de convivialité**

Belvédère du petit Nice, placettes lieux de rencontre avec banc et tables comme place d'armes, rue des escaliers, sous les arbres.. ;  
Jeux d'enfants, coin pique-nique, parcours santé

Cazères

Ailleurs Séverac le Château Puy l'Evêque



### **La fête des voisins**

En mai, les quartiers peuvent organiser la fête des voisins avec en préalable une demande d'autorisation d'occupation du domaine public à la mairie, les services techniques mettent en sécurité la zone déclarée et mettent à disposition chaises et tables.

Dob2022 : mise en sécurité de la zone déclarée pour la fête des voisins, fourniture des chaises et tables

Achat de tables fixes/bancs estimé à 1000€, aménagement belvédère ?

### **3- Compost de ville public**

1 cm<sup>3</sup> de compost contient plus de trois milliards de micro-organismes, les lombrics et différentes larves, comme les gros vers blancs de la cétoune dorée, ils participent tous à la déstructuration de la matière organique.

Installer un composteur présente beaucoup d'avantages :

- Il permet de recycler les déchets verts et donc de réduire le volume de déchets donc leur coût de traitement et ainsi sa facture : 248 kg/hab/an d'ordures ménagères résiduelles des ménages français : 39 % de ces déchets sont putrescibles et potentiellement valorisable.
- Le compost ressource ensuite les sols.

Les coûts d'installation : 100 à 200€

Cazères Installations des composteurs collectifs dans toutes les résidences (Capucins, clos St Julien, Montserra, des charmes, St Jean, Résidence banque courtois..) et centre bourg (trésor public, parking Garonne, parking capucins, parking Colbalto)

Petit + : Il est possible de planter 1 ou 2 noisetiers à côté, qui maintiendront une certaine humidité et attireront certains oiseaux (mésanges bleues ou charbonnières, sittelle torchepot...).

Dans le cadre du plan d'action en faveur des territoires ruraux, le Gouvernement a mis en place le Volontariat Territorial en Administration (VTA). Le VTA s'adresse aux jeunes âgés de 18 ans à 30 ans, d'un niveau de diplôme au moins égal à Bac+2. Le temps d'une mission de 12 à 18 mois, le VTA lui permet de renforcer ses compétences en ingénierie de projet. Le recrutement envisagé contribuera à la mise en place d'une dynamique d'animation et de réalisation autour du Projet de Territoire et des contrats qui en découlent, prioritairement le Contrat de Relance de Transition Ecologique (CRTE). Une aide forfaitaire de l'Etat, d'un montant de 15 000€, peut être accordée dans le cas où le recrutement est validé par la Préfecture de la Haute-Garonne et l'ANCT.

Mission de ce poste : maitre composteur qui animera le fonctionnement des composts publics et coordonnera les apports volontaires, le compostage, la distribution du compost, cadrera les incivilités. Lien avec les jardins familiaux pour les différentes animations : technique de permaculture, compostage, et coordination avec la mairie. De façon élargie, ce poste s'ouvrira sur 'l'éducation à la propreté canine, tri, dépôts sauvage... ;

Dob2022 : Investissement coût composteurs 1500 à 2000 € coût d'un salaire moins 15000€

#### 4- Propreté

##### Toilettes sèches

Objectif	Où	Quoi ?
Déjections humains !	Ramier, Mallaret	

Cendriers

Cendrier	Centre ville, bord de Garonne, grotte, banc et tables....	Installer des cendriers : Tchao mégot société de collecte et de recyclage des mégots
----------	---	--

Dob2022 : toilettes sèches 5 à 10000€, tchao mégot 1000 à 2000€

### 5- Circulation douce et sécurisé

Promouvoir les déplacements à pied et en vélo dans la ville, de façon à réduire la circulation des voitures ainsi sécuriser et rendre agréables ces déplacements sans pollution sans danger et économes en énergie.

#### **Mise place de rézopouce**

Appli mettant en relation l'autostop organisé sur le territoire du PETR, liaison possible avec l'Ariège où le dispositif est déjà en place. Dès Septembre, nous avons pris délibération pour ce dispositif et dès l'installation, des réunions d'information se tiendront.

Dob2022 : rézopouce 500€

#### **Politique vélo - conception d'un plan de mobilité à vélo par plusieurs axes :**

Dans le cadre de plusieurs dispositifs en vue de la transition énergétique, notamment "Petites villes de main", ADEME et en concordance avec le PETR qui propose le schéma cyclable sur 3 communautés de communes (Cœur de Garonne, Volvestre et Bassin Auterive) en convergence vers Toulouse, nous déployons les moyens nécessaires pour faciliter les déplacements au quotidien en vélo. Les pratiquants du vélo ont trouvé la solution évidente à l'économie d'énergie, de stationnement, de santé, de temps, et pour ceux qui hésitent nous serons force de propositions pour les aider à "mettre le pied à la pédale" !

- Jalonnement et aménagement de voirie sécurisée pour les cyclistes, trotinettes et 2 roues en général
- Signalétique et communication
- Stationnement adapté et sécurisé
- Service, animation et communication

Plusieurs actions sont en cours d'étude et réalisation avec l'aide de Laurent Sainrau, du PETR et de la communauté de communes Cœur de Garonne :

- Organisation de la fête du vélo
- Achat d'un parc de vélo à mettre à disposition des citoyens
- Stationnements vélo en projet dans toute la ville

Dob2022 : Services techniques, BTP, équipement parking vélo, rezopouce : 500€, subvention récobrada pour location vélo. 4 ralentisseurs de chaussée à 40€

Avelo2 : installation de parking à vélo sur le territoire urbain, achats de 30 vélos mis à disposition des écoles, cap jeunes, citoyens (conditions de ressources, projets ponctuels de sortie...). Coût Sub avélo2 33850+autre subvention 20310€ autofinancement 13540€

Etude MOBY

### **En conclusion**

**Pour faire vivre et connaître ce programme ambitieux à la hauteur des enjeux environnementaux, nous distribuerons le guide éco-citoyen cazériens à chacun où on trouvera les coordonnées de la vie associatives, santé, environnement, propreté de la ville, transition énergétique....**

Dob2022 : Groupe édition municipale de France 2000€

## Bilan projections financières

	<b>Investissement</b>	<b>fonctionnement</b>	<b>financement</b>
Eau	1000 à 1500€	2000 à 3000€	Economie eau réseau
Energie éclairage public	Etude ademe	Services techniques	Economie énergie
Arbres	Estimé 15000€		Enjeux climatiques loi artificialisation sols
Embellir la ville		1000€	Economie coût agents services techniques, carburant
Animaux urbains	1500 à 2000€		Promotion atelier insertion et cap jeunes
Moutons		700€	Economie coût agents services techniques, carburant
Chiens	Services techniques	Pôches et pelles	Economie coût agents services techniques, carburant
pigeons	15000€	3600€	Economie entretien bâtiments publics, bonne image gestion environnement
Jardins familiaux	17000€ et ?EBTP		Financement com com
Lieux de rencontre et convivialité	1000€ à ?		
Tri sélectif compost	1500 à 2000€ + salaire VTA à mutualiser avec la comcom		Financement com com ? Atelier insertion recobrada. Citoyens : baisse TI
Propreté toilettes sèche et tchao mégot	6000 à 10000€		Economie d'eau réseau et Economie coût agents services techniques, carburant
Mobilité douce	Avelo2 :67700€ Moby Aménagement		Sub avélo2 33850€ +autre subvention 20310€ autofinancement 13540€ Citoyens : baisse coût déplacement et bien-être/santé
Groupe édition municipale de France	2000€		
<b>Total</b>	<b>Estimé à 150 000€</b>	<b>Estimé à 9000€</b>	<b>54000€ + ?comcom+autres subventions à lever avec LSainrau (cerema, notre village...) économie fonctionnement</b>

## **Informatique, impression et téléphonie : investir enfin et réduire les coûts de fonctionnement**

Dans trois domaines clés, nécessaires à un bon fonctionnement et à un travail plus efficient des fonctionnaires de la commune, mais également dans l'optique de favoriser au maximum les conditions d'apprentissage de nos enfants dans les écoles et enfin dans un but d'économies, nous avons entrepris de revoir à la fois l'informatique scolaire, les imprimantes en mairie et la téléphonie. Là comme ailleurs, les contrats sont anciens et peu actualisés, les matériels sont anciens pour ne pas dire obsolètes, et au moment où chacun paye peu cher son téléphone nos factures sont déroutantes.

### **Informatique école :**

Les ordinateurs des écoles, et le matériel associé (Projecteur, imprimante...) deviennent obsolètes voire dépassés. Une subvention avait été demandée dans le cadre des aides de l'État sur le socle numérique dans les écoles. C'est-à-dire le minimum que doit posséder une école en matière d'informatique pour assurer les missions qui lui sont confiées. Dans ce cadre-là, les subventions accordées s'élèveraient à 70% de l'investissement. La commune comptant 3 groupes scolaires à équiper, il faudra un budget de 37.000€ ttc pour remettre à niveau le parc informatique.

### **Imprimantes :**

Le parc des photocopieurs est de 17 machines, l'âge moyen des machines avoisine les 6 ans pour une durée de vie moyenne de 7 à 8 ans. Le parc est vieillissant et les contrats n'ont pas été modifiés et/ou renégociés depuis plusieurs années. Il y a plusieurs types de facturations en fonction de l'âge et du type des machines.

Pour garder un parc en état correct de fonctionnement il faut soit changer 2 machines par an ce qui permet de les renouveler tous les 8 ans soit passer à la location.

Pour le remplacement de 2 machines cette année (2013 et 2014), il faut prévoir un budget de 11.000€ ttc. Le choix sera fait aussi en comparaison achat et location.

### **Informatique dépendant de la Mairie :**

Le parc informatique est vieillissant, il y a encore dans le parc un pc en XP et en W7. Le coût de maintenance et de réparation augmente chaque année.

Le réseau informatique est dépassé, les logiciels sont de plus en plus gourmands en ressources et avec l'arrivée du télétravail et de la dématérialisation des données il est important de renouveler le parc.

Afin de renouveler une partie du parc informatique il faudrait un budget de 27.000€ ttc.

Par la suite une réflexion sur le remplacement par roulement des pc est en cours de réflexion, cela permettra de répartir le renouvellement du parc sur plusieurs années.

### **Réseau et téléphonie :**

L'adsl et les lignes téléphoniques standard deviennent obsolètes. Avec l'arrivée du télétravail et la dématérialisation des données, il devient urgent de changer et de mettre à niveau le réseau informatique et téléphonique de l'ensemble des bâtiments et des services de la commune.

Tous les bâtiments vont passer à la Fibre, et le système de téléphonie va être changé. On va réussir à diminuer les frais mensuels à terme, il reste néanmoins un peu d'investissement nécessaire à faire pour remplacer certains matériels qui deviennent obsolètes. Pour cela il faut budgétiser **3.300€** ttc.

Le réseau et le parc informatique renouvelés vont permettre de connecter tous les services et sites en eux, de renforcer la sécurité des données et de mettre en place un système de signature électronique en interne des documents (permettra à terme de diminuer un peu la consommation de papier).

# Projets « Fresque Nature et Découverte » de Cazères

Né de l'envie de faire découvrir notre jolie commune aux voyageurs d'ici et d'ailleurs, un riverain a souhaité mettre à disposition son mur.

C'est ainsi qu'est portée l'idée de réaliser une peinture sous forme de fresque telle une carte postale des endroits et du patrimoine emblématiques de Cazères.

Mme **Jocelyne Shimabukuro**, artiste peintre déjà intervenue pour la réalisation d'un décor géant sur les façades du Château d'eau du Ramier, est sollicitée pour aller à la rencontre de **Mr Arroyo**.

*Celui-ci* a très gentiment proposé la mise à disposition de son espace privé.



Dans la continuité de ce beau projet, et de ce que **Mme Charlène Boué**,

Quelques photos pour situer le contexte et l'environnement.  
A noter la proximité du pont sur lequel passe tous les jours le train qui va jusqu'en Espagne. Une occasion en or de faire la publicité de notre petite ville et d'offrir au regard, une œuvre artistique unique et atypique.



ancienne élue à la Mairie de Cazères, avait porté comme initiative lors de son dernier mandat, il est également proposé de terminer la fresque nature amorcée par **Mme Shimabukuro**.

En effet, celle-ci avait gracieusement mis à disposition ses talents d'artiste pour réaliser une œuvre grandeur nature sur deux des façades du **Château d'eau du Ramier de Cazères**.

Il s'agirait à présent de reprendre cette belle idée et de poursuivre ce travail mené.

Le coût de l'intervention doit également être budgétisé, à charge pour **Mme Shimabukuro** de l'établir.



### Contact s et liens utiles :

**Mme Jocelyne Shimabukuro** : [josshima@hotmail.fr](mailto:josshima@hotmail.fr)

**Mr Gérard Arroyo** : [gerard.arroyo@orange.fr](mailto:gerard.arroyo@orange.fr)

**Mme Anne-Sophie LEFEVRE** : [anesof.lef@hotmail.fr](mailto:anesof.lef@hotmail.fr)

# Projet Fresque et Street art

Constat : Des bâtiments publics et des façades sont à l'abandon au sein de notre jolie commune. Ils représentent l'occasion de s'investir pour les rendre beaux et attirer le regard sur ces édifices. En effet, notre commune est riche d'un patrimoine et elle mérite d'être visitée pour ses curiosités ! Alors est venue l'idée de créer des décors et de proposer à nos jeunes cazériens de découvrir la culture du Street Art !

Petit historique à titre d'info :



découvrez l'histoire du street art

*Né dans les années 60/70 aux États-Unis avec la culture underground et les graffitis, le Street Art a depuis conquis les rues du monde entier. Aujourd'hui, l'Art de la rue est entré dans les galeries et les musées. Ses grands noms : Basquiat, Banksy, OBEY, JR, Invader...*

### *Quand l'Art prend la rue*

Le Street Art désigne toute forme artistique réalisée dans la rue. Musée à ciel ouvert, il occupe l'espace public, se sert des murs, du mobilier pour redessiner le paysage urbain et interpeller les passants. Cet art contemporain recouvre de multiples formes de création : les arts graphiques muraux avec le graffiti, le tag, le pochoir, le sticker, la mosaïque, les installations éphémères, l'affichage...

Art subversif, refus du système, contre culture, pop culture, culture de la rue, moyen d'expression des "oubliés"... Sont autant de concepts qui participent à définir l'essence du Street Art, sans arriver à l'enfermer. Le Street Art est toujours en mouvement, invente de nouvelles techniques et conquiert de nouveaux espaces.

Quelques photos pour se donner de l'inspiration...





### Proposition :

A l'occasion d'un chantier jeune du 24 février, des photos des bâtiments, murs, ponts, façades ont été prises par les adolescents du Cap Jeunes (Centre d'animation et de Projets Jeunesse). Ceci dans le but de constituer une photothèque pour ce qui est des lieux possiblement à investir.

Ensuite, l'idée est de faire intervenir un artiste grapheur qui proposerait des interventions et des animations à destination des usagers du Cap Jeunes afin de les sensibiliser au Street Art et de réaliser avec son concours, des décors à intégrer dans notre cadre urbain.

D'autres projets pourraient voir le jour comme des ateliers dessins animés par des artistes aux talents multiples et variés.

Il s'agira de développer des potentiels endormis ou inconnus jusqu'alors, de s'ouvrir à l'Art dans toutes ses formes !

(Intervenant sollicité : Sébastien « [asso.pschutt@gmail.com](mailto:asso.pschutt@gmail.com) »)

# Projet Street Art suite...

D'autres lieux à investir comme le mur du vestiaire du stade Malaret.



## Projet Fresque graff

Lieux à investir...

- 1/Parking des capucins face cinéma



- 2/ rue des capucins coté cinéma (compteur poste)



- 3/ rue Hector d'espouy ancienne caserne des pompiers (coté maison de retraite)



-

- **4/** rue de la poste entre poste et maison de retraite (compteur)



- **5/** école de l'hourride rue du docteur vaillant



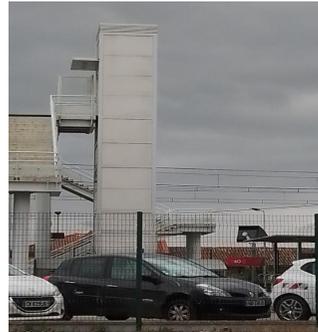
- 6/ rue Raoul Serres mur gymnase



- 7/ borne électrique fac au lycée



- **8/**Gare de Cazères cage ascenseur



- **9/**transformateur au milieu du centre commercial



- **10/** mur centrakor (sur le côté)



- 11/Transformateur rue de la case (place jules ferry)



- 12/salle jules ferry



### 13/ école hourride





DOB Culture 2022

Cazères sur Garonne

## **Fête de la science 2022 du 7 au 17 octobre**



Mettre la science au plus de gens, c'est l'idée même de cette fête ! Inviter des personnes scientifiques pour partager leur passion ou leur champ d'activité afin de pouvoir rendre plus proche les activités scientifiques. Deux thèmes seraient mis à l'honneur cette année !! Le thème premier de cette année serait le changement climatique et le second thème serait l'idée de faire venir une personne responsable de la mission exploration de Mars.

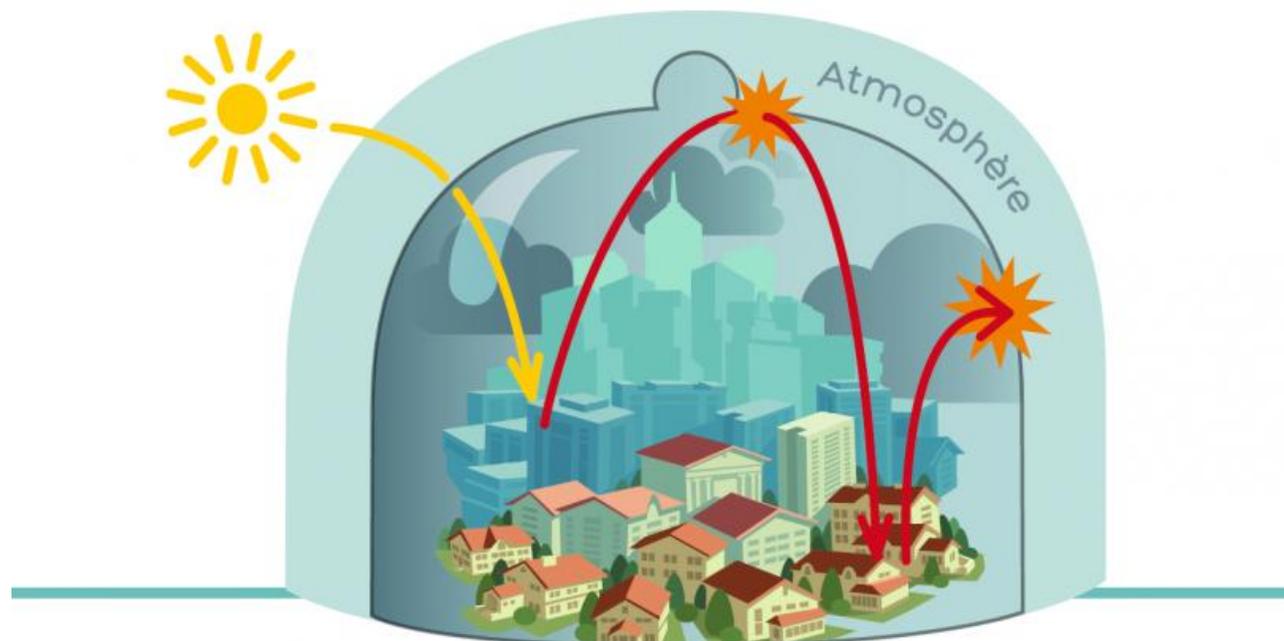
### **1<sup>er</sup> thème : Le changement Climatique**

Les gaz à effet de serre (GES) ont un rôle essentiel dans la régulation du climat. Sans eux, la température moyenne sur Terre serait de -18 °C au lieu de +14 °C et la vie n'existerait peut-être pas. Toutefois, depuis le XIXe siècle, l'homme a considérablement accru la quantité de gaz à effet de serre présents dans l'atmosphère. En conséquence, l'équilibre climatique naturel est modifié et le climat se réajuste par un réchauffement de la surface terrestre. Nous pouvons déjà constater les effets du changement climatique. C'est pourquoi il convient de se mobiliser et d'agir. Tout le monde est concerné : élus, acteurs économiques, citoyens, pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre, mais aussi pour s'adapter aux changements déjà engagés.

#### **1.2 L'effet de serre**

La Terre reçoit en permanence de l'énergie du soleil. La partie de cette énergie qui n'est pas réfléchiée par l'atmosphère, notamment les nuages, ou la surface terrestre est absorbée par la surface terrestre qui se réchauffe en l'absorbant. En contre-partie, les surfaces et l'atmosphère émettent du rayonnement infra-rouge, d'autant plus intense que les surfaces sont chaudes. Une partie de ce rayonnement est absorbée par certains gaz et par les nuages, c'est le phénomène de l'effet de serre. L'autre partie est émise vers l'univers et la température de la Terre s'ajuste pour trouver un

équilibre entre l'énergie du soleil absorbée en permanence et celle réémise sous forme de rayonnement infra-rouge. Une augmentation des gaz à effet de serre suite aux activités de l'homme piège une partie de ce rayonnement, ce qui provoque une hausse de la température des surfaces jusqu'à trouver un nouvel équilibre. C'est la cause principale du réchauffement climatique observé ces dernières décennies.



### **1.2.1 Les principaux gaz à effet de serre**

Certains gaz à effet de serre sont naturellement présents dans l'air (vapeur d'eau, dioxyde de carbone). Si l'eau (vapeur et nuages) est l'élément qui contribue le plus à l'effet de serre « naturel », l'augmentation de l'effet de serre depuis la révolution industrielle du XIXe siècle est induit par les émissions d'autres gaz à effet de serre provoquées par notre activité :

- L'accumulation du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) dans l'atmosphère contribue pour 2/3 de l'augmentation de l'effet de serre induite par les activités humaines (combustion de gaz, de pétrole, déforestation, cimenteries, etc.). C'est pourquoi on mesure usuellement l'effet des autres gaz à effet de serre en équivalent CO<sub>2</sub> (eq. CO<sub>2</sub>). Les émissions de CO<sub>2</sub> actuelles auront un impact sur les concentrations dans l'atmosphère et sur la température du globe pendant des dizaines d'années, car sa durée de vie dans l'atmosphère est supérieure à la centaine d'années.

- Le méthane (CH<sub>4</sub>) : les élevages des ruminants, les rizières inondées, les décharges d'ordures et les exploitations pétrolières et gazières constituent les principales sources de méthane induites par les activités humaines. La durée de vie du méthane dans l'atmosphère est de l'ordre de 12 ans.
- Le protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O) provient des engrais azotés et de certains procédés chimiques. Sa durée de vie est de l'ordre de 120 ans.
- L'hexafluorure de soufre (SF<sub>6</sub>) a une durée de vie de 50 000 ans dans l'atmosphère.

**Les 7 gaz à effet de serre**  
ciblés par le protocole de Kyoto



## 1.2.2 Présentation de la fête de la science sur leur site internet



Durant la Fête de la science, il serait donc abordé les thèmes et enjeux décrit ci-dessus afin de pouvoir communiquer à tous, l'importance du réchauffement climatique sur notre planète et directement celui de notre avenir sur celle-ci.

## 1.3 2eme thème : La mission Mars :

Cette aventure a commencé en 2021 avec le Rover ExoMars et doit se terminer dans 10ans. Cette fin sera marquée par un retour d'échantillon Martien sur la terre afin d'être analysé ! La mission Mars 2020, première étape du périple martiens, va chercher des traces de vie sur la planète rouge, parvient à sa destination le 18 février 2021. À son bord, le rover Perseverance emporte une contribution française: l'instrument SuperCam, véritable couteau suisse pour analyser le sol martien.

« Si jamais on trouve dedans des micro-organismes qui ne sont pas constitués d'ADN, ce sera un choc! Sur Terre, tout le vivant, de l'hortensia à la girafe en passant par l'Homme, repose sur le même programme, l'ADN. S'il en va différemment de la « vie martienne », là cela ouvrirait des horizons scientifiques et philosophiques vertigineux. Cela voudrait dire que d'autres chemins sont possibles vers la vie. Que nous sommes un cas mais seulement parmi d'autres... » Francis Rocard.

Ci-dessous, une photo d'explication de la mission d'exploration de la planète Mars. Elle illustre le thème qu'aborderait l'exposition/conférence avec les différentes étapes techniques du projet. Avec cette illustration, on y découvre les successions de mission spatiale pour arriver un même et seul but, rapatrier des échantillons pour déterminer si un jour Mars a eu sur son sol de la vie !

Il y serait intégré dans cette événement des conférences, des activités pour les jeunes et les moins jeunes. Le tout dans un esprit de partage et de conquête imaginaire de l'espace !



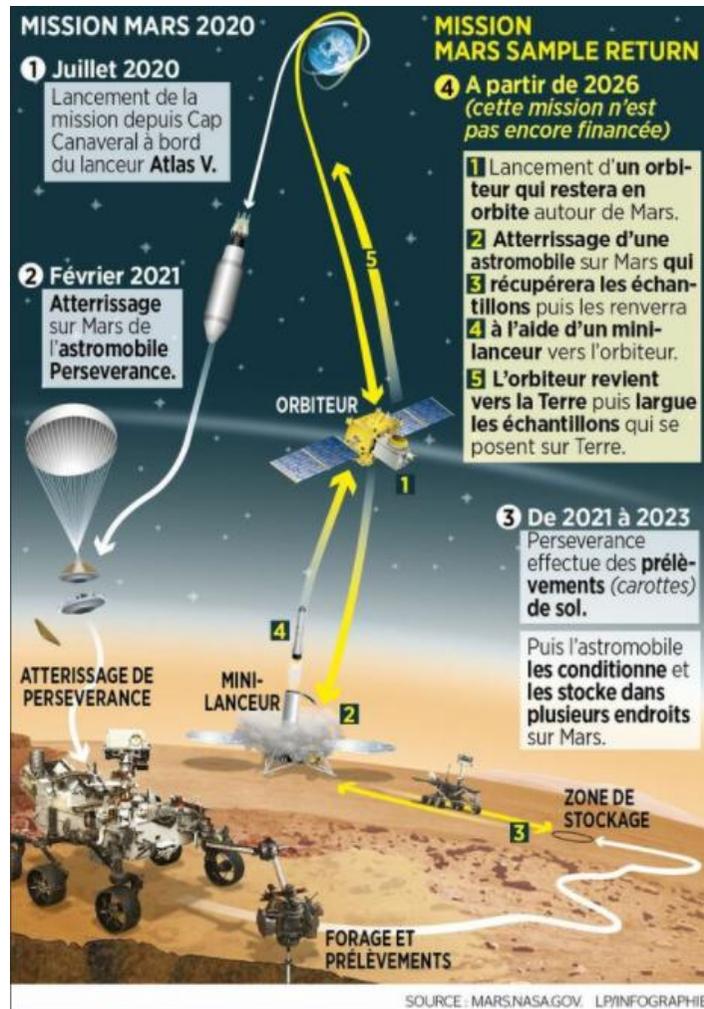


Figure 1 : Illustration de la mission Martienne

DOB2022 : Coût estimé : 9000 Euro

## **2 Fête de la culture 2022**

Mettre une fête autour des activités culturelles de Cazères et ses alentours. Cet événement se veut un moyen d'échange de la culture et des arts par la démonstration, l'implication. Cela se traduira par des stands où chaque artiste pourra communiquer son art, le faire vivre et partager. Il y aura des activités de peintures, de poteries, de théâtre, de musique et de danse. Cet événement sera disposé à différents endroits de la ville.

Dans le but d'organiser les allers/venus dans chaque stand, il y aura une carte téléchargeable sur le téléphone au travers d'un QRCode. Ce QR code sera placé à chaque stand afin de communiquer au passant les différents endroits et activités en cours. Il donnera également les différentes programmations pour les spectacles de danse, de théâtre, de poésie et de lecture.

La listes des associations Cazériennes intéressées par cet événement sont :

- Al'Caz'art
- Cazères Ethiques
- Lire et faire lire
- Avancez culturel
- Ludothèque
- Récobrada
- Cinéma
- Maison pour tous
- Jardin enchanté
- Cirque
- Utopons

Il y serait proposé à la fin de journée un concert sous la halle et une restauration sur place. Cela pourrait être encadré par une association si elle le souhaite.

Le coût estimé prend en compte les cachets, SACEM, Flyer, pub générale et repas des intervenants.

- **Le 2 juillet 2022 a été choisi avec toutes les associations concernées afin de se rapprocher de la fête de la musique.**

**DOB22022 : Coût estimé : 6000 € selon l'ampleur de la fête**  
**Possibilité de faire appel à un financement du Pays Sud Toulousain**

### **3 Les CazèresConfs**

Mettre au plus proche de notre ville les avancées et découvertes scientifiques pour la mise en place d'une conférence mensuelle à la médiathèque. Il sera demandé de faire venir une fois par mois un ingénieur, un chercheur pour parler de sa passion, de son domaine d'activité. Les thèmes seraient variés, il y pourrait y avoir des conférenciers tant sur l'environnement que sur les enjeux géopolitiques actuels.

Il y aura des flyers distribués à l'entrée des écoles, des entreprises et au marché pour mettre en avant ces événements. Le site de la culture & environnement combiné à sa NewsLetter donnerait une communication assez importante pour faire parler grandement de ces conférences à la fois populaires et éducatives.

Le coût estimé prend en compte les flyers, repas, hôtel potentielle, trajet et/ou cachet de prestation. et SACEM

**DOB22022 : Coût estimé : 4.500€ par mois**

### **4 Newsletter Culture & Environnement**

La newsletter sera un moyen de pouvoir faire la communication de toutes les activités culturelles de associations de Cazères entre elles et aussi au cazériens. L'idée de cette communication est d'avoir des comptes rendus des activités passées et à venir. L'idée vient du désir d'organiser une synergie entre les associations pour les aider à concevoir des projets en commun ou des projets complémentaires. De plus, il permettra à chacun de partager plus facilement son art à tous les habitants de la ville de Cazères et ses alentours.

Il faut pour sa mise en place, une personne qui pourra organiser les échanges avec les associations pour avoir les textes et photos qu'il faudra introduire dans la NewsLetter.

**DOB22022 : Coût estimé : 1.200€**  
**Possibilité de faire appel au programme DésIDé31**

## **5 Site de la culture et de l'environnement à Cazères**

Un site Web spécialement conçu pour promouvoir la culture et l'environnement sur Cazères. Un choix de mettre les deux notions ensemble permettra de donner une vision différente à la culture, de la révolutionner au sein de notre ville. La culture, ce n'est pas juste une question d'art mais aussi une question de mentalité. Avoir une connaissance plus ou moins profonde de l'environnement permettra de mieux le protéger, de comprendre les choix de la mairie et association. Il se voudra éducative et interactive par la mise en place de vidéo sur le thème de l'interview.

**DOB2022 : Coût estimé : 1.200€**

**Possibilité de faire appel au programme DésIDé31**

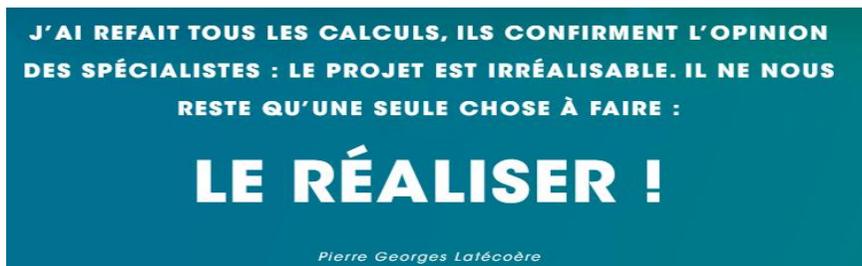
## **6 Exposition Libellule & Demoiselles 2022**

Cette exposition a été mise en œuvre par l'association Cazères éthique. Elle permet de faire découvrir les libellules et leur anatomie, leurs habitudes et leur écosystème.



## **7 Exposition le Petit Prince : L'envol des Pionniers**

C'est avec cette citation que l'aventure commence :



Le site de l'envol des pionniers de Toulouse-Montaudran offre l'opportunité de découvrir dans le détail la création de l'aventure de l'aéropostale à Toulouse par la mise en œuvre de différentes parties de cette histoire. Cela passe par les avions et leurs équipements mais aussi des hommes qui ont marqué cette histoire, comme Pierre Georges Latécoère, Jean Mermoz et aussi l'auteur du livre le plus édité après la bible Antoine de Saint Exupéry et son petit prince.

Cette année, à l'envol des pionniers, est marquée par une exposition dédiée au petit prince et qui porte le nom « Un prince parmi les Hommes ». La ville de Cazères emmènerait des groupes des centres de loisirs et des écoles de Cazères afin de leur faire découvrir cette page de l'histoire Toulousaines. Cette exposition est présente à Toulouse jusqu'en novembre 2022.

Le Début de cette exposition présente les équipements des aviateurs de leur tenue à leur outil de navigation mais aussi

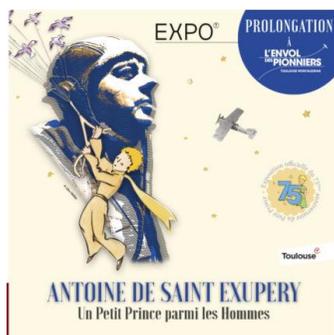


Figure 2 :Flyer de l'exposition « Un petit prince parmi les Hommes » Figure 3 :Début de l'exposition: Les équipements des aviateurs



Figure 4 :Fin de l'exposition: Des statuts du monde du Petit Prince

TARIFS 2022-2023			L'ENVOI DES PIONNIERS	
	Tarif Normal	Tarif Réduit*	Visite guidée de 10h30 à 12h30 du 1er au 31 décembre et du 1er janvier au 31 mars	Prix Adulte à partir de 8 ans
L'ENVOI DES PIONNIERS	8€	5€	3,9€	17€
GRATUIT : ENFANT DE MOINS DE 6 ANS, SURVEILLANT (PARENTS ET ACCOMPAGNÉS) ET ACCOMPAGNÉ DE PERSONNE À MOUVEMENT RÉDUIT**				
	Prix Adulte à partir de 9 ans	Prix Adulte Étudiant**		
L'ENVOI DES PIONNIERS et CITÉ DE L'ESPACE	51€ 34€ Étudiant**	170€		
<small>* Tarif réduit pour les personnes handicapées (selon la loi n° 105 du 11 février 2005) et les personnes âgées de 65 ans et plus. ** Tarif réduit pour les étudiants titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. ** Tarif réduit pour les personnes handicapées (selon la loi n° 105 du 11 février 2005) et les personnes âgées de 65 ans et plus.</small>				
	Tarif Normal	Tarif Réduit*	Tarif Réduit Étudiant**	Visite de 10h30 à 12h30 et d'accompagnement de personnes à mouvement réduit**
BILLET PISTE DES DÉPARTS D'AVIATION de la Vallée de la Nèze	15,5€	10,5€	8,5€	GRATUIT
<small>** Tarif réduit pour les personnes handicapées (selon la loi n° 105 du 11 février 2005) et les personnes âgées de 65 ans et plus.</small>				

Figure 5 :Grille tarifaire 2022-2023

**DOB2022 : Coût estimé : 6.000 Euro avec aide éducation nationale**

.

## 8 Inauguration de la fresque de Pyrène

C'est une inauguration de la fresque « Pyrène » créé par les lycéens de la formation. L'association Al caz'art nous demande s'il serait possible pour la Mairie de Cazères de gérer le côté « apéritif » de l'évènement. Ils feront une invitation illustrée que nous vous ferons parvenir pour les mailing.

**DOB2022 : Coût estimé :1.000€**

## 9 Mise en place d'une boîte de récupération livre/DVD

Un bon nombre de lecteur de la médiathèque a fait part de son désir de pouvoir déposer plus facilement les livres et DVD/CD empruntés. Afin de pouvoir rendre plus facile le dépôt, il serait envisagé de mettre en place une boîte de récupération de livre et DVD/CD. Cette boîte est résistante aux intempéries, à l'effraction et elle permet aussi de pouvoir recevoir les livres sans les abimés au travers d'un fond qui à vide est au plus proche de l'entrée des livres puis descend en fonction de sa charge. De plus, après observation des pratiques des usagers et des équipes, d'autres services doivent être développés, c'est le but de cette boîte à retour.

Cette boîte serait positionnée devant la médiathèque. Ci-dessous, des photos de cette boîte et une proposition d'emplacement.



**DOB22022 : Coût estimé : 5867.72€**

## **10 : Contrat lecture de territoire pour la médiathèque en lien avec la Communauté de Communes pour favoriser la lecture notamment chez les enfants et adolescents**

Les Statues qui sont en attente de rénovation seront l'objet de nos attentions car leur sculpteur Tourte est susceptible d'une reconnaissance nationale qui facilitera leur restauration et celles d'autres statues de la commune.

Le principe de la culture étant d'être vivante et réactive par nature, de nouvelles opportunités pourront être saisies en cours d'année.

## **Personnels de la commune :**

Enfin un décret du 24 décembre, a déclenché une hausse des salaires via le point d'indice dans la fonction publique territoriale pour les catégories C et une hausse pour les catégories B et A cet été. Ces hausses attendues depuis des années, ne rattraperons pas les pertes de pouvoir d'achat dans une FPT, qui des trois fonctions publiques n'est pas la mieux rémunérée. Le personnel constitue la première richesse d'une collectivité.

Le rapport du Bilan social de la commune fait par le Centre de Gestion et rendu public le 16 décembre 2019 (cf site internet) a indiqué la spécificité de notre commune avec un très fort taux de catégorie C soit 90 %. Et en tout 10 % de B et de A

C'est donc un déséquilibre car les communes ont en général 75 % de catégorie C 17 de B et 8 de A.

Ce même bilan social a démontré un système de primes très inégalitaire atteignant une proportion de 1 à plus de 20. Nous allons le modifier dans son calcul dès le mois prochain.

Le passage obligatoire aux 1607 heures a été d'autant plus accepté, parce que la nouvelle équipe s'est aussi engagée dans une politique de respect de ses agents, respect qui passent par des conditions de travail dignes avec des tenues de travail adaptées à chaque corps de métiers et à chaque saison.

Un budget d'environ 20.000 euro est prévu pour cela avec une mise en place rapide.

- Revalorisation des salaires

- Nouvelle grille des primes
- Tenues de travaux dignes de ce nom

Voilà trois actions concordantes en faveur du personnel.

Enfin l'application des 1607 heures pour chaque emploi sera déclinée.

Dès que les personnels en partance ne seront plus rémunérés, nous envisagerons leur remplacement soit à l'interne soit en faisant une publication via le CDG.

Nous savons que de nombreux postes manquent et nous remercions les agents pour le dévouement dont ils font preuve. Plusieurs services sont à flux tendu : la PM qui veille sur nous le jour mais aussi la nuit, et quand nous voyons les squatteurs à l'ancienne usine de Chanvre cela laisse pantois. De même un Asvp sera nécessaire.

Il y a besoin aussi de personnels à la cantine, c'est une équipe soudée qui fait de bons repas mais travaille en sous-effectif et maintenant que le Covid cesse, la demande augmente encore plus.

Les services techniques, ont aussi besoin de main d'œuvre.

Nous n'ignorons rien de tout cela et sachant qu'il est plus délicat de faire une DM pour le personnel que pour tout autre poste, nous avons budgétisé une hausse de plus de 5 %.

Nous savons aussi que les dépenses de personnels représentent environ 55 % des dépenses réelles de fonctionnement sans oublier le fait que nous payons en plus environ 70.000 Euro une entreprise privée pour nettoyer les écoles de l'Hourride et de la Croix de l'olivier. En privatisant c'est une façon de diminuer les charges de personnels mais cet artifice d'écriture ne trompe personne.

De même les petits arrangements sur le compte du CCAS pour aider le centre médical ne sont pas dignes et nous préférons y compris pour les demandes que nous avons joué la carte de la transparence et arrêté de faire payer sur le budget du CCAS, des postes qui ne s'y rattachent pas.

Nous avons enfin entrepris pour donner suite à un courrier du CNFPT, de recourir à l'apprentissage afin de montrer aux jeunes la diversité et l'intérêt de la FPT.

Les formations vont reprendre très vite.

### **Concernant les dépenses à caractère général qui sont le poste le plus important de la commune :**

C'est le deuxième poste le plus important du budget, car il inclut par exemple le poste de l'énergie c'est-à-dire le contrat avec Alterna, dont nous avons eu la chance calendaire de le passer en octobre à prix fixes. Toutefois, il y aura des hausses de taxes n'en doutons pas et nous avons prévu en tout 330.000 Euro

En fonctionnement pour les 5 écoles nous avons prévus 30.000 Euro et depuis 6 mois nous sommes attentifs à répondre le plus rapidement possible aux demandes des directrices et enseignantes. Concernant le groupe scolaire des Capucins nous allons demander au CAUE son expertise pour nous conforter ou pas dans le sens d'une reconstruction plutôt qu'une rénovation. La rénovation du vieux bâtiment du Dojo, dont le coût a explosé nous a refroidi quand aux conséquences d'une rénovation mal maîtrisée. De même, quand on voit encore les problèmes à la salle Michel Bon dimanche pour le RUGBY avec les évacuations d'eau, nous sommes plus que dubitatifs.

Concernant, la création de la classe Ulis, nous mettrons avec une grande joie le dispositif pour sa création et engagerons tous les frais nécessaires, tant l'utilité de ce type de classe est une évidence et nous manquait à Cazères. Pour

autant, en aucun cas nous ne baissons les bras pour mener et gagner la bataille pour éviter la fermeture de classe en suspension depuis des années.

Il y avait de « nombreux trous à la raquette » selon l'expression consacrée en ce qui concerne l'éducation et l'enfance jeunesse, nous veillerons notamment au travers différentes activités musicales (avec l'excellente école de musique) et Streets art, d'offrir aux jeunes qui l'an prochain seront plus nombreux avec l'ouverture des classes terminales d'être à leur écoute et leur offrir des loisirs qui leur conviennent. En ayant un Lycée, on change aussi de demandes culturelles et autres et nous y serons totalement attentifs. Le PETR est aussi volontaire pour nous aider sur de tels sujets.

## **Matériels**

Au seins des services techniques pour pouvoir remplir les nombreuses missions qui sont les leurs il faut constater que de nombreux investissements en matériels sont indispensables tant une grande partie du matériel est obsolète et coûte à chaque fois plus cher quand nous nous en servons.

Parmi les urgences nous allons acquérir un aspirateur à feuilles pour environ 16.000 Euro. Nous évaluons pour chaque poste d'achats s'il vaut mieux le louer ou l'acheter. De même nous veillons à prendre en compte les remarques des agents sur les missions qui leurs sont confiés souvent répétitives sans retour réel quand à leur impact ni tenir compte de leurs avis

Nous allons pour terminer la place Colbatto faire installer un WC et un autre près des jardins d'enfants pour 60.000 Euro et nos demandes de subventions sont en cours. Les travaux pour remettre en état le Boulodrome de la base commenceront rapidement ainsi que les travaux pour que les enfants puissent à nouveau profiter de l'aire de jeux de la base, et tous profiter du nouveau parcours santé du Ramier.

A Maoupéou, nous allons aménager l'ancien transformateur en WC d'un côté et de l'autre en buvette pour pouvoir y faire prospérer des vides greniers par exemples.

Nous avons revu le nettoyage des rues et avons recalculé les parcours et mis fin à des habitudes qui faisaient consommer trop d'eau, qui coutaient cher en carburant sans être forcément performant.

Tout comme la tonte des pelouses et autres, là aussi entre les évolutions de la société et la nécessité d'économies, nous ferons comme de nombreuses collectivités nous tondrons moins souvent. Au quotidien les services techniques seront toujours là pour faciliter la vie des Cazériens.

### **Commerces activités économiques et politique du logement.**

Comme nous l'avons indiqué lors du dernier conseil, le dialogue a repris avec l'architecte sur le projet de bourg centre et les modifications que nous souhaitons sont à l'étude.

La réception du lot 1 n'est toujours pas définitive, et la mise en fonctionnement du miroir d'eau est espérée pour fin avril en espérant que les fissures du miroir d'eau soient comblées.

Dès lors nous procéderons à la première inauguration de ce lot prévu pour être terminé en juillet 2021. Pour mémoire, nous avons touché les dernières subventions de la place devant la mairie seulement maintenant soit deux ans après la fin des travaux.

D'ici à ce que les travaux commencent sur la deuxième phase entre crédit agricole et rue Gambetta, et se poursuivent phase après phase pendant au moins 3 ans, nous ne pouvons laisser tout dans l'état actuel. Ainsi nous mettons un point d'honneur à ce que les trottoirs si plein de trous soient rénovés a minima notamment pour accueillir la foule lors des 100 ans de la Fête.

**Entre les trottoirs en mauvais et très mauvais état, entre des places de stationnement pas vraiment réfléchies qui obligent à se garer plus loin entre des chaussées abîmés, les candélabres désactivés, les gens qui venaient faire du commerce en centre-ville ont vraiment eu du courage.**

Nous soutiendrons la nouvelle équipe à la tête de l'association des commerçants, et si le marché de Noël évolue nous évoluerons avec eux et nous serons toujours un partenaire fiable.

Nous allons mettre en place un règlement d'occupation du service public des enseignes anarchiques et enfin revoir la zone bleue. Une ville sans règlement est une ville où seule la force commerciale compte.

**Enfin l'on ne se rend pas compte tant que l'on n'est pas directement impacté des difficultés que rencontrent les personnes à mobilité réduite et les femmes avec des poussettes ou les personnes âgées pour marcher en ville. Nous profiterons des travaux en cours pour être à la pointe sur ces sujets afin de permettre à tous de profiter de la commune quel que soit sa situation personnelle, son âge, ses difficultés de déplacements. La communauté de communes est pilote sur de tels dossiers d'inclusivité**

Ce sont des chantiers lourds mais nous en relèverons le défi.

Notre politique du logement vise à créer les types d'appartements manquant au centre-ville par ex des F 2 F3 pour personnes âgées seules qui ont des grandes maisons et terrains et ne peuvent plus souvent les assurer .

Ainsi on libérera des maisons pour des couples voulant après covid vivre hors les murs des grandes villes avec leurs enfants.

Ce seront des appartements comme il y en aura chez Mazoyer. Pour attirer des familles nous avons pris la décision le 30 septembre de nous priver de taxes foncières par une exonération de deux ans afin que la commune soit attractive pour les familles avec enfants.

**Concernant les gros chantiers en cours : la gendarmerie** devrait intégrer ses nouveaux locaux en septembre, ce qui permettra de rénover les anciens et d'y prévoir des logements d'urgence avec un bailleur social.

Ce sont 24 familles de Gendarmes qui seront regroupés sur Cazères dans des locaux enfin dignes et adaptés aux conditions modernes de travail et d'efficacité.

La coopération avec la PM est excellente et nous nous en réjouissons.

Une fois par mois le délégué du Procureur reçoit à Cazères en mairie, les personnes concernées par des dossiers de justice en cours de façon à en régler définitivement un grand nombre. Ce nouveau service public a d'excellents résultats, la commune par ailleurs repris à nouveau des personnes devant effectuer des travaux d'intérêts Généraux dans les services techniques notamment.

**La régie d'assainissement** a commencé il y a quelques jours les travaux de doublement des capacités de la station d'épuration. Ainsi les anciens bassins seront rénovés également et la station sera performante pour une vingtaine d'années.

C'était nécessaire, car l'année de fonctionnement hors covid comme en 2019, à plusieurs reprises les capacités maximales de la station étaient atteintes et nous ne pouvions plus faire face.

**L'aménagement de France services** : chacun sait les difficultés que l'on peut avoir face à la multiplicité des démarches à accomplir, face à la complexité parfois des réponses à fournir, des documents à produire à l'informatisation systématique et le manque d'interlocuteurs en direct. Pour faire face, la communauté de communes a installé un service public disponible pour tous : **France Services**.

**Ensemble nous avons facilité le transfert de ce service du siège de la communauté de communes située au Campet, vers le bâtiment de la Case bien connu de tous en centre-ville. Ainsi vous serez encore plus nombreux à pouvoir être accueillis et aidés dans vos démarches. Cazères est une des communes où autant de personnes s'adressent à France Services ce qui en montre l'utilité. Dans les nouveaux locaux vous serez mieux accueillis par des fonctionnaires à votre écoute.**

Voilà notre premier Dob, soumis aux aléas des temps à l'inflation forte pour l'Energie et l'alimentaire, la pénurie de certains produits les retards et la diminution des prévisions de croissance.

Nous veillerons à ce que chaque Euro soit un Euro bien dépensé, car il s'agit de l'argent de vos impôts.

**Les élus « Mieux vivre à Cazères »**

**Anne-Marie MONTHUS Cédric VIGREUX Sandy SARROLA Jean-Luc REY Anne-Sophie LEFEVRE Pascal LABLANCHE Danielle BONNEMAISON Alexandra SOULIER Catherine SANCHEZ Benjamin CLERGUE Joffrey DELMON Audrey DEMAY Florence DUC Annie HURLE Philippe MAKIELAK Monique MORERE Jean-Charles MUNIER Nicolas OCCHIONIGRO Jérôme POTTIER Annie REY et Jean-Luc Rivière**